

Juillet 1954
MONTRÉAL

Relations

Magistère de l'Église et « théologie laïque »
ÉDITORIAL

Qu'est-ce que l'urbanisme ?
Jean CIMON

Pour que notre TV trouve sa voie
Émile GERVAIS

La Gaspésie de la mer
Alexandre DUGRÉ

Positions du français dans l'Ouest canadien
Richard ARÈS

Saint Pie X	■	■	■	■	■	■	Albert PLANTE
Musique d'orgue	■	■	■	■	■	■	Jean-Paul LABELLE
Horizon international	■	■	■	■	■	■	Joseph-H. LEDIT
Limitation des naissances au Japon	■	■	■	■	■	■	Robert-J. BALLON

S O M M A I R E

JUILLET 1954

Éditoriaux 185

MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE ET « THÉOLOGIE LAÏQUE ». —
LA SALLE DE CONCERT DE MONTRÉAL.

Articles

POUR QUE NOTRE TV TROUVE
SA VOIE. Émile GERVAIS 186

AVORTEMENT ET LIMITATION DES
NAISSANCES AU JAPON . . Robert-J. BALLON 189

POSITIONS DU FRANÇAIS DANS
L'OUEST CANADIEN Richard ARÈS 191

LA GASPÉSIE DE LA MER . . Alexandre DUGRÉ 195

Commentaires 198

L'éducation au Canada anglais. — Prière de Pie XII à
saint Pie X. — L'esprit de l'enseignement qu'il faut
pour tous. — Suffisance dans le désordre.

Au fil du mois 200

Les enseignements du Pape. — Une encyclique sur la virgi-
nité. — Journalisme distrait. — Abitibi-Chibougamau.
— Jour du Canada,

Articles

SAINT PIE X. Albert PLANTE 201

QU'EST-CE QUE L'URBANISME? . . Jean CIMON 203

MUSIQUE D'ORGUE Jean-Paul LABELLE 206

HORIZON INTERNATIONAL . . Joseph-H. LEDIT 206

Les livres 208

Le Rôle du laïcat dans l'Église Richard ARÈS

Maurice Froment. Paul-Émile RACICOT

Faux Prophètes et Sectes }
d'aujourd'hui } Alexandre DUGRÉ
Témoignages 1945-1946 }

La Fraternité catholique des malades . . Paul BÉLANGER

La Paix intérieure des nations }
Le Corps humain } Richard ARÈS
Industrialism and the Popes }

De la vieille à la nouvelle }
Europe } Joseph-H. LEDIT
La Russie après Staline }

Attitudes collectives et Rela- }
tions humaines } Émile BOUVIER
Problèmes humains du travail }

Dostoïevski « le coupable ». Marcel GRAND'MAISON

Don Camillo et Peppone. Richard ARÈS

Cet homme qui vous aimait Wilfrid GARIÉPY

Celui qui cherchait le soleil Albert BROSSARD

Qui donc a tué? Paul FORTIN

Quand les ventres parlent... Jacques BÉSINEAU

La Chasse royale Maurice RUEST

The Pedlars from Quebec. Richard ARÈS

Province de Québec. M.-J. D'ANJOU

Ceux qui nous servent. Chrysologue ALLAIRE

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Joseph-H.
LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Luigi
D'APOLLONIA, Richard ARÈS, Léon LEBEL.

Secrétaire de la rédaction : Marie-Joseph D'ANJOU

Administrateur : Arthur RIENDEAU

Prix de l'abonnement :
\$3.00 par année

A l'étranger : \$3.50
Pour les étudiants : \$2.50

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-11, CANADA

Tél. : VEndôme 2541

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c'est désir de mieux exprimer l'ampleur de notre dessein : contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale, en autant qu'ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s'inspirant de la doctrine authentique de l'Église et de l'esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l'action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

Relations

XIV^e année, N^o 163

Montréal

Juillet 1954

É D I T O R I A U X

Magistère de l'Église et « théologie laïque »

LE FLEURON le plus beau du pontificat de Pie X, c'est d'avoir donné « le bon Dieu aux petits » et rendu accessible aux chrétiens la communion fréquente et quotidienne. Une autre œuvre lui coûta plus de labeurs: la codification des lois de l'Église, que des légistes ont célébrée comme « l'effort législatif le plus gigantesque... depuis Justinien ». On peut cependant affirmer que l'œuvre la plus urgente et, en un sens, la plus éclatante de Pie X fut sa lutte contre le modernisme; il y déploya, en plénitude, l'autorité suprême dont il avait été investi presque malgré lui.

Or, cette lutte n'est pas terminée; le mal est tenace. Ce n'est pas par hasard que le Saint Père, dans son discours aux cardinaux et aux évêques venus à Rome pour la canonisation, rapprocha l'encyclique *Pascendi* (8 sept. 1907) de l'encyclique *Humani generis* (12 août 1950). Il serait long de montrer — mais ce n'est pas notre dessein — que les philosophies idéaliste, positiviste, évolutionniste (Kant, Comte, Hegel) ont enfanté le protestantisme libéral, dont le virus empoisonnait le mouvement moderniste, et que ces mêmes courants de pensée continuent d'agir sur les esprits et se retrouvent, à doses diverses, dans le « faux irénisme », la « théologie nouvelle », la « morale nouvelle », toutes doctrines ou tendances condamnées par Pie XII.

Cette fois, le Saint Père dénonce la « théologie laïque ». Il ne reproche pas aux laïcs de s'adonner à l'étude de la théologie et des sciences ecclésiastiques. Le divorce qui s'est consommé dans les universités entre la foi et la science constitue la grande tragédie des temps modernes. Motivée par la liberté qui lui revient, dans son domaine spécifique, de se gouverner strictement d'après ses lois propres, la science a étendu son autonomie de méthode et d'objet jusqu'à s'affranchir totalement des dogmes et de la morale et, par suite, jusqu'à

exclure les lumières surnaturelles non seulement de la vie privée, mais surtout de la vie économique, sociale et politique. Comment l'Église ne verrait-elle pas avec joie l'unité et la paix — conditions de vie — se refaire ?

L'Église toutefois ne saurait oublier qu'elle est la gardienne de la foi et de la morale et que la grande et lente œuvre de réconciliation ne pourra s'accomplir que sous son magistère. « Sans doute, dit Pie XII, l'Église aime et encourage au plus haut point l'étude et les progrès des sciences humaines... Cependant, les questions de religion et de morale, les vérités qui transcendent absolument l'ordre sensible relèvent uniquement de l'office et de l'autorité de l'Église... Quant aux laïcs, il est clair que les maîtres légitimes peuvent les appeler, hommes et femmes, comme auxiliaires dans la défense de la foi. Mais il faut que ces laïcs soient et demeurent sous l'autorité, la conduite et la vigilance de ceux qui ont été établis, par institution divine, maîtres dans l'Église du Christ. »

Un sourd travail de désaffection à l'égard de la hiérarchie se poursuit dans nos milieux cultivés, soit au nom d'un apostolat plus dynamique, soit au nom d'une adaptation de l'Église aux nécessités contemporaines, voire au mouvement de l'histoire, soit au nom d'une division hérétique entre « l'Église de la charité » et « l'Église juridique », mais surtout au nom d'une « émancipation du laïc », expression déplaisante et par surcroît historiquement inexacte, disait le Saint Père au congrès mondial de l'apostolat des laïcs (14 oct. 1951). « Il n'y eut jamais, il n'y a pas, il n'y aura jamais dans l'Église de magistère légitime des laïcs soustrait par Dieu à l'autorité, à la conduite et à la vigilance du magistère sacré. Bien plus: le refus de se soumettre prouve que les laïcs qui agissent et parlent comme Nous venons de le dire ne sont pas conduits par l'esprit de Dieu et du Christ. »

Cette vigoureuse mise en garde ne vise pas à restreindre l'élan des laïcs, mais à l'orienter en préservant la pureté de la foi. Elle ne froissera que les fidélités déjà entamées. Elle réjouira les catholiques authentiques,

ceux qui non seulement obéissent, mais aiment l'obéissance, et qui, tout en discernant comme il se doit le poids respectif de chacun des actes du magistère, ne songeraient jamais à réduire leur soumission à l'Église aux seules définitions solennelles et à ces déclarations de la hiérarchie qui cadrent avec leurs vues et leurs goûts personnels. Se dépouiller de son jugement propre pour comprendre comme l'Église comprend et se revêtir ainsi des pensées et des sentiments du Christ Jésus, telle est l'obéissance à la hiérarchie qui va bien au delà d'une conception purement disciplinaire des prérogatives pontificales. Folie, tyrannie aux yeux du monde; sagesse, liberté aux yeux de la foi. Le chrétien qui ne le comprendrait pas serait un guide peu sûr, fût-il grand écrivain ou grand penseur.

Car, au juste, qu'est-ce que le magistère de l'Église? Qu'il s'appelle Pie X ou Pie XII, qu'il soit fils de noble ou de postillon, le Pape est le *vicaire de Jésus-Christ*, fils du Dieu vivant, la Voie, la Vérité, la Vie. Il est le premier à *obéir* au Christ lorsqu'il commande. Voilà le fondement indestructible de l'Église et la vraie raison de notre soumission amoureuse dans la foi.

La salle de concert de Montréal

MONTREAL aura sa salle de concert un jour. Ladite salle devra servir la communauté montréalaise tout entière, et non l'un ou l'autre des appétits particuliers que l'entreprise peut satisfaire. Or, Montréal est une ville où la grande majorité des citoyens habitent l'est et le nord. Le nord, en outre, connaît depuis une vingtaine d'années un développement qui ne fera que continuer. Pour bien choisir l'emplacement

de la salle de concert dont Montréal a besoin, on doit tenir compte à la fois de la situation actuelle et du progrès prochain de la métropole.

L'idée de construire le centre artistique montréalais dans la partie sud-ouest de la ville semble donc assez peu pratique. Le parc Jeanne-Mance est-il le meilleur endroit? Nous ne le pensons pas. C'est presque le sud de la ville; c'est déjà l'ouest aussi. La circulation est difficile à l'angle des avenues du Parc et des Pins. Enfin, pourquoi gâcher l'aspect du versant de la montagne en y dressant un gros édifice?

A-t-on songé au parc Jarry, qui s'étend presque au cœur géographique et démographique de la métropole? C'est la propriété de la ville. L'espace y est immense. Il n'a pas, comme la montagne, un cachet de beauté qu'il importerait de conserver. On a commencé d'y exécuter des travaux d'aménagement parmi lesquels figure la construction d'un théâtre. Pourquoi pas aussi la salle tant désirée? L'accès de ce parc est facile et peut encore s'améliorer par l'ouverture de deux tunnels sous la voie ferrée: l'un à la rue Faillon, l'autre à la rue Jarry. Bientôt, nous l'espérons, le boulevard métropolitain passera tout près. Également à proximité se trouvent une gare de chemin de fer (Jean-Talon) et un terminus d'autobus (rues Casgrain et Jean-Talon), ce qui permettrait aux gens de la périphérie nord de fréquenter aisément notre salle. Enfin, les environs du parc Jarry, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, sont peuplés par des familles de toutes classes et de toutes nationalités. Quel endroit répond mieux à la notion de bien *commun*, d'intérêt *communautaire* qui doit commander ici le choix des autorités, puisqu'il s'agit d'un monument ouvert à tous?

LA TÉLÉVISION

POUR QUE NOTRE TV TROUVE SA VOIE

Émile GERVAIS, S. J.

LA TÉLÉVISION chez nous a fait de grands progrès dans les deux courtes années de son existence. Nous sommes heureux de le reconnaître et d'en féliciter Radio-Canada et nos artistes. Son originalité s'affirme déjà de plus d'une façon, même s'il reste des domaines inexplorés (par exemple, le folklore), et même si quelques programmes, intéressants d'ailleurs, imitent de trop près les programmes américains. Anglais et Français de tout le Canada s'attendent à ce que toutes et chacune des émissions du réseau français soient des expressions authentiques de la culture française.

Double caractère. — Pour être soi-même, notre télévision sera d'inspiration canadienne-française. Qu'est-ce à dire? L'impossibilité de se relier à des réseaux

étrangers de langue française, la pénurie de matériel tout fait et utilisable chez nous mettent notre industrie de *video* dans l'heureuse nécessité de tout créer. Les créations de nos auteurs et de nos artistes, sans verser dans un régionalisme étroit et se limiter aux sujets du terroir, devront normalement refléter les idées, les mœurs, les préoccupations, le passé historique et l'idéal du peuple dont nos créateurs sont les fils et les hérauts.

Notre télévision sera chrétienne. Et cela va plus loin que les intentions et les professions de foi, même les plus sincères. L'esprit et les directives de l'Église catholique guideront l'inspiration des auteurs et des réalisateurs, dans la création comme dans l'interprétation des œuvres.

Famille d'abord. — Nous avons vu avec plaisir l'Association d'Éducation des Adultes mettre au programme de son récent congrès l'étude de la télévision, facteur d'éducation populaire. Or, ce travail auprès du peuple, bon ou mauvais, c'est au foyer que la télévision l'accomplit. Elle est essentiellement familiale. L'écran est devenu un meuble ordinaire dans les maisons les moins cossues. Ce caractère familial impose des devoirs et aux parents, gardiens du foyer, et aux dirigeants de la télévision. Le caractère familial de la télévision exclut de l'écran toute représentation inadmissible dans un salon respectable et chrétien : vulgarités de cabaret et de boîte de nuit, déshabillés outrageants, danses lascives ou provocantes, scènes de violence, de cambriolage, intrigues où sont bafouées la fidélité conjugale, la sainteté de l'amour et l'autorité des parents. De même, Radio-Canada aurait dû surveiller de plus près le choix des télé-théâtres et des longs métrages, où la famille et le mariage ne sont pas toujours respectés. On aurait pu aussi présenter moins de pièces « noires ». Que l'on continue enfin d'être exigeant pour la modestie vestimentaire des danseurs et des interprètes, ainsi que pour le choix des thèmes de ballet. Sans qu'elle doive moraliser à chaque instant, la TV peut et doit divertir sainement. Qu'elle fasse confiance à l'esprit français qui savoure une bonne farce, même sans allusion sexuelle.

Les adolescents. — Autre fait de conséquence : la présence des adolescents devant l'écran. On doit répéter sans se lasser que les parents portent ici de graves responsabilités et ils ont un rôle irremplaçable à remplir. Ceux qui auront eu le courage d'habituer de bonne heure leurs enfants à un régime de vie disciplinée, en leur donnant eux-mêmes l'exemple de la maîtrise de soi, spécialement devant l'écran, n'auront peut-être pas trop de peine à faire honneur à ces responsabilités. La plupart des parents, mous, ignorants ou débordés, ne parviendront jamais à s'imposer une telle discipline. En grand nombre, les adolescents continueront de regarder l'écran à toute heure du jour et du soir.

Une solution serait peut-être de diviser les émissions du soir en deux groupes. Dans le premier, au commencement de la soirée, placer les émissions qui peuvent, sans inconvénient d'ordre psychologique ou moral, être vues par les jeunes comme par les adultes. Que ces spectacles intéressent surtout les adultes, peu importe, pourvu qu'ils ne soient aucunement dommageables pour les adolescents normaux. Dans la deuxième catégorie, vers la fin de la soirée, Radio-Canada pourra grouper des programmes toujours irréprochables au point de vue moral et artistique, mais qui ne conviennent qu'aux adultes. Les parents qui laisseraient leurs adolescents devant l'écran à cette heure tardive en porteraient l'entière responsabilité.

Cette solution ne règle pas tout le problème. On a bien adopté la distinction entre adultes et adolescents

pour les livres, les revues, les films. Mais peut-on le faire quand il s'agit de télévision ? Nonobstant les pressions de la réclame, chacun doit faire un acte volontaire pour acheter une revue ou un volume, pour aller voir un film. Au contraire, la télévision pénètre chez vous, s'impose à vous pour ainsi dire. Sa clientèle n'est pas un groupe déterminé, mais la masse, sans aucune distinction. Or si, au point de vue individuel, celle-ci ne dépasse guère le niveau moyen d'un adolescent de treize ou quatorze ans, la situation n'est guère différente au point de vue psychologique et moral ; surtout de nos jours, vu l'ignorance des adultes en matière de religion et de morale, vu aussi la corruption, inconsciente parfois, chez plusieurs catholiques qui absorbent avec tant d'insouciance des manières païennes de penser et de vivre, contraires à l'Évangile.

Précautions. — Que faire alors ? Il n'est pas facile de le dire. On devra du moins surveiller de plus près certains points névralgiques. Rappelons qu'ici c'est l'image qui compte, beaucoup plus que les paroles, l'image à la fascination et au pouvoir de suggestion irrésistibles, surtout pour des esprits non formés. Or il est certains domaines où cette influence de l'image peut être particulièrement forte et dangereuse. Avant tout le domaine de l'amour. A ce propos, un psychologue a noté certaines observations qui s'appliquent, toutes proportions gardées, aux éternels adolescents.

Nous ne devons jamais oublier que les images, perçues ou simplement rêvées, revêtent pour l'adolescent une particulière importance, indépendamment de la thèse qu'elles sont destinées à illustrer. Comme, d'autre part, la fonction adolescence comporte une certaine dominance de l'instinct encore anarchique de l'amour, toute représentation ayant trait de près ou de loin à ce dernier sera électivement retenue dans la mémoire où elle peut acquérir une force reproductrice considérable.

C'est pourquoi il nous semble que, lorsqu'on parle du cinéma ou du roman comme loisir d'adolescent, il faut faire attention que toute image ayant trait à l'amour sera considérée en elle-même indépendamment de la thèse qu'elle illustre, et aura en général bien plus d'importance que cette dernière. Dans ce domaine, le mode de structuration de l'adolescent n'est pas le même que celui de l'adulte, ne l'oublions jamais. Les images y vivent d'une vie propre, et c'est finalement sur les réactions provoquées par elles, beaucoup plus que sur celles qui suivent la thèse intellectuelle générale, que l'éducateur devra juger de la valeur éducative du livre ou de la bande. (P.-A. Rey-Herme, *L'Enfant et son devenir*, Paris, Téqui, 1951, pp. 107-108.)

Ne peut-on pas dire la même chose des spectacles de violence et du sentiment d'aversion pour l'autorité, en particulier pour celle des parents ?

Serait-ce trop faire confiance au génie créateur de nos auteurs et de nos réalisateurs que de leur demander des œuvres belles, intéressantes, respectueuses de ces exigences morales et psychologiques ? D'ailleurs, n'y a-t-il pas une multitude de sujets qui ne posent aucun problème ?

Éducation populaire. — Pour réaliser un tel programme, certaines mesures nous semblent indispensables. D'abord, l'éducation populaire, l'éducation du public, celle des adultes en particulier. On a déjà des

écoles de parents, il faudrait une espèce d'école des adultes. Radio-Canada pourrait aider puissamment à cette éducation du public. En organisant, par exemple, des clubs d'écoute qui grouperaient autour de l'appareil plusieurs personnes, plusieurs familles, pour discuter des programmes, réunir leurs impressions et leurs suggestions.

Cette éducation du public et sa collaboration active, on devrait l'encourager en sollicitant critiques et suggestions de la part des lecteurs et des auditeurs. Pourquoi ne pas imiter les Anglo-Saxons sur ce point ? On pourrait aussi faire écho aux lettres et observations du public, par exemple, dans *la Semaine à Radio-Canada*, en y ajoutant les remarques et réponses appropriées. Nous irons plus loin en proposant à Radio-Canada d'offrir des récompenses aux meilleures suggestions, comme on le fait, en certains milieux, pour les nouvelles.

A cette éducation du public, tous doivent collaborer. Nous pensons ici aux écoles de parents, aux différents mouvements d'Action catholique et autres groupements qui ont, d'une manière ou d'une autre, l'occasion de former l'esprit et l'opinion du public. C'est une œuvre et une responsabilité de tous, non pas seulement de Radio-Canada.

Les réalisateurs. — En retour, une opinion publique éveillée et tenace aidera Radio-Canada à engager — condition essentielle à la création d'émissions originales et artistiques — des réalisateurs nombreux et libres de leur temps. L'idéal serait de confier à chacun un certain nombre d'émissions suivant ses goûts et ses aptitudes particulières, en lui laissant amplement de temps pour les préparer et en l'allégeant de tout souci matériel ou administratif. Il ne serait pas mauvais non plus de laisser aux réalisateurs le temps de respirer entre deux émissions, pour qu'ils puissent lire, méditer, se renseigner, chercher des idées nouvelles. Cela exigera d'augmenter le nombre des réalisateurs, choisis désormais pour leur talent et leur culture et non pour leurs connaissances techniques. Cela exigera surtout des budgets plus généreux. Nous ignorons si l'on accorde au réseau français de télévision des budgets suffisants, comparables à ceux que l'on attribue aux postes du réseau anglais. Le gouvernement fédéral ne devrait pas lésiner là-dessus. Dans les grandes villes, il s'est réservé le monopole des émissions télévisées. Nous nous accordons avec ce Montréalais qui écrivait : « J'ai le droit d'attendre d'un organisme d'État qu'il me donne le bénéfice des taxes que je paye. » (*Le Devoir*, 13 mai, p. 4.) En attendant ces budgets plantureux, ne pourrait-on pratiquer certaines économies et augmenter les fonds disponibles pour le travail de réalisation ?

Comités consultatifs. — Radio-Canada devrait aussi s'entourer des conseils compétents de différentes personnalités spécialement versées dans les diverses sphères

de l'activité humaine. Pourquoi ne pas les grouper en plusieurs comités consultatifs qui se réuniraient périodiquement, une fois par mois par exemple, pour faire la critique des programmes de leur spécialité et présenter leurs suggestions aux autorités et aux réalisateurs ? Ces comités serviraient aussi à stimuler l'opinion publique, dont ils seraient les représentants naturels. Ils pourraient aussi conseiller les autorités de Radio-Canada dans l'appréciation et le choix des suggestions émanées des spectateurs. Les membres de ces comités recevraient une rémunération pour leurs services, rémunération qui ne devrait certainement pas grever le budget de Radio-Canada.

Organismes d'auto-critique et de recherche. — A l'intérieur des cadres de Radio-Canada, nous verrions avec satisfaction l'institution d'organismes d'auto-critique et de recherche. Le premier ferait la censure préliminaire des programmes, au point de vue de l'intérêt, de la valeur artistique et morale. Il établirait la cote de chaque programme en tenant compte autant de leur valeur intrinsèque que de leur popularité de bon aloi. C'est ainsi qu'on verrait au premier rang, à côté de *la Famille Plouffe*, le programme *14, rue de Galais*, en raison de son excellente interprétation et de la valeur de son texte qui décrit avec tant de vérité notre milieu bourgeois, comme *la Famille Plouffe* dépeint la famille ouvrière. Nous constatons avec grande satisfaction dans *14, rue de Galais* une haute teneur d'esprit chrétien. D'aucuns ont trouvé nos critiques antérieures sévères et prématurées. N'étaient-elles pas justifiées, vu l'impression produite, au cours des premières émissions, par ce qui semblait alors constituer le fond même du programme ? A la télévision, plus qu'à la radio, il est impossible de juger des émissions par leur ensemble. L'impression première d'une émission ne saurait être corrigée par une autre émission donnée une semaine ou plus après. L'auteur est donc forcé de faire de chacune des tranches de son histoire un tout qui sera reçu comme tel par le spectateur et jugé en conséquence.

A ce bureau d'auto-critique, nous ajouterions un organisme d'invention. Sans doute, l'idéal serait de faire confiance à des réalisateurs dûment qualifiés, suffisamment libérés et rémunérés. Mais atteindra-t-on jamais cet idéal ? En attendant ces heureux jours, et même après, l'organisme que nous proposons s'emploierait au travail d'invention, à la place et au service des réalisateurs. Ceux-ci auraient alors surtout la tâche de la mise en ondes.

Voilà quelques mesures d'ordre général que nous soumettons avec confiance à l'esprit progressif qui a caractérisé jusqu'ici les artisans et les autorités de Radio-Canada. Ces mesures, croyons-nous, peuvent aider notre télévision à trouver sa voie, au profit de la famille canadienne-française et catholique.

Avortement et limitation artificielle des naissances au Japon

Robert-J. BALLON, S. J.

TROIS FAITS résument la situation économico-démographique du Japon: *a*) une population de 86,000,000 d'âmes augmente de plus d'un million chaque année; *b*) cette population doit vivre sur un territoire réduit, depuis 1945, à moins de la moitié de la France (les deux cinquièmes de la province d'Ontario); *c*) ce territoire est arable dans une proportion de 16% seulement, et les ressources en matières premières sont presque nulles.

Pour qui connaît l'histoire du Japon et la volonté de travail si caractéristique de son peuple, il est évident que le problème posé par cette situation extrême réclame une solution urgente. Cette solution devra, de quelque manière qu'on l'envisage, commencer par fournir du travail à quelque 800,000 paires de bras supplémentaires qui, chaque année et pour les vingt années à venir, se présenteront sur le marché du travail japonais. S'il est vrai que les mères japonaises ont moins d'enfants qu'il y a trente ans, elles vont, pendant les quinze années à venir, être de plus en plus nombreuses à en avoir: d'ici 1968, le nombre des femmes fertiles doit s'accroître encore de 27%. La population infantine (de moins de quinze ans), déjà si nombreuse aujourd'hui, n'atteindra son maximum que vers 1965.

Il saute aux yeux qu'une solution strictement limitée au plan national est d'avance vouée à l'échec: les ressources nationales ne peuvent déjà suffire aux besoins actuels. De gré ou de force, les incidences internationales seront décisives, soit pour reconnaître au Japon la place qui lui revient dans le monde libre, soit pour le jeter dans les bras du communisme.

Déjà, l'émigration, infime élément de solution, est quasiment impossible. Le *McCarran Act* vient de fixer le quota d'immigration des Japonais aux États-Unis à 184 par année; c'est le nombre de bébés japonais qui naissent en une heure! Le reste du monde, dit libre, ne fait pas beaucoup mieux.

Réaliste quant aux sentiments altruistes des nations occidentales et aux possibilités matérielles et psychologiques de l'émigration, le Japon s'est lancé dans une industrialisation à outrance. Mais... les matières premières doivent être achetées à l'étranger, et chacun sait que la prospérité d'une économie industrielle dépend directement de ses marchés internationaux. Et les hommes d'affaires d'Occident de serrer les dents et

Le P. Ballon, actuellement au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal, est un Jésuite belge qui a passé trois ans au Japon. En octobre 1952, il présentait à nos lecteurs « Le problème de la population au Japon ». L'article du présent numéro complète le premier. Il nous aidera à comprendre la situation angoissante du Japon et à réfléchir sur nos responsabilités.

de croire *devoir* en revenir à un boycottage des produits japonais. L'effort de réhabilitation et d'expansion de l'industrie est cependant remarquable, comme le prouve l'indice de production:

1934-36	100
1946	40
1950	85
1953	148

AVORTEMENT ET LIMITATION ARTIFICIELLE DES NAISSANCES

Même ce gigantesque effort d'industrialisation n'est pas capable d'absorber le surcroît constant de la population ni d'assurer un niveau de vie stable à l'ensemble du peuple japonais. On réclama en même temps une action directe sur le nombre des naissances. En 1948, une politique de limitation des naissances fut inaugurée. Même si son effet sur le chiffre de la main-d'œuvre ne sera sensible qu'après une vingtaine d'années, le résultat immédiat devrait être de freiner l'augmentation des bouches à nourrir.

Le 29 novembre 1949, la « Commission du Problème de la Population », créée au sein du Cabinet, proposait des recommandations qui peuvent se résumer comme suit. Les problèmes démographiques du Japon, pour le présent et pour la dizaine d'années à venir, sont principalement économiques. Ce n'est pas une baisse du futur taux de natalité qui peut résoudre le problème de la subsistance de ceux qui sont déjà nés. D'autre part, aucune solution à longue échéance des problèmes économiques n'est possible sans une baisse du taux d'accroissement de la population. Il faut donc répandre les pratiques anticonceptionnelles parmi le peuple.

Les grands quotidiens, organismes extraordinairement puissants dans la société japonaise, se mirent de la partie et prirent comme premier objectif celui de rendre l'opinion publique favorable au *slogan* de la famille restreinte. Trop de Japonais considèrent les enfants comme « les trésors de la famille »!

De son côté, le gouvernement crut qu'il ne pouvait rester indifférent. Certaines pressions internationales lui forçaient d'ailleurs la main. De nouvelles lois furent promulguées. En avril 1948, une loi fut votée — *Pharmaceutical Affairs Law* — permettant la vente de produits anticonceptionnels, pourvu qu'ils soient conformes à certaines spécifications. En septembre de la même année, on passa une autre loi, — *Eugenics Protection Law*, — amendée en 1949, qui autorise la stérilisation de certains groupes présumés héréditairement défi-

cients, et permet l'avortement sur demande adressée par un médecin au Conseil de Protection eugénique du district, dans les cas où la continuation de la grossesse risque de « porter sérieusement atteinte à la santé de la mère pour des raisons physiques ou économiques ». De plus, l'article 20 de la même loi prévoit un système de « consultation sur les questions matrimoniales du point de vue eugénique, ayant pour but en même temps la diffusion et l'enseignement des connaissances nécessaires en matière d'hérédité et autres protections eugéniques, ainsi que la propagation des méthodes convenables d'ajustement de la conception ».

En somme, la diète japonaise légalisa l'avortement, même pratiqué pour des raisons économiques, et établit comme une fonction régulière du gouvernement des services d'initiation aux méthodes anticonceptionnelles.

Le Dr Okazaki, haut fonctionnaire au ministère du Bien-Être et de la Santé publique, écrivait au sujet de cette loi :

En apparence, cette loi vise à empêcher la naissance d'enfants d'hérédité déficiente, et à protéger la vie et la santé des mères; en fait, elle ne sert qu'à légitimer les avortements, dont le nombre augmente d'ailleurs considérablement depuis sa promulgation.

EFFETS DE CETTE PROPAGANDE

L'avortement était déjà fort répandu dans l'ancien Japon; dans le Japon moderne (1868-1945), si le code pénal prévoyait des peines sévères pour ce délit, les tribunaux, eux, se montraient beaucoup plus faciles. Aujourd'hui, le fait de l'avoir rendu *légal* risque de balayer les derniers scrupules. Et cela d'autant plus facilement que les frais de l'avortement sont minimes pour ceux qui participent aux bénéfices prévus par le *National Insurance Act*, le nouveau système de sécurité sociale. De plus, nombreux sont les établissements industriels et commerciaux qui trouvent plus d'avantages à payer les frais d'avortement de leurs employées qu'à payer l'allocation familiale supplémentaire résultant de la naissance d'un enfant.

En 1952, le ministère compétent publia un rapport révélant que le nombre des avortements permis par la loi avait passé de 246,104 en 1949 à 638,250 en 1951. Une approximation publiée en septembre 1953 parle de 800,000 avortements *légaux* pour 1953. Mais il est certain que les avortements faits en dehors de la loi sont bien plus nombreux: le chiffre généralement admis dépasse largement le million pour chacune des deux dernières années. Chaque année voit donc quelque deux millions d'avortement, chiffre à peu près égal au nombre net des naissances.

Du point de vue de la santé publique, cette situation est grave. Aussi la loi de 1949 fut-elle amendée en 1952, de façon à permettre aux infirmières et aux assistantes sociales d'indiquer les avantages des pratiques anticonceptionnelles et de fournir des indications sur

leur emploi. Cet amendement a pour but de diminuer le nombre des avortements, qui ne peuvent être que préjudiciables à la santé des mères. Il ne semble pas que 1953 ait apporté l'amélioration désirée.

En dernière analyse, les moyens anticonceptionnels devaient être la panacée rêvée. Mais ils ne paraissent pas avoir la même cote de faveur que l'avortement. On néglige assez généralement de prendre les *précautions* requises contre la conception; si elle se produit, l'avortement résoudra le problème. Tel semble bien être le sentiment de la masse; l'élite, par contre, au nom du progrès de la civilisation, s'y oppose plutôt — sans se faire faute d'y recourir en cas de nécessité — et favorise à fond les moyens anticonceptionnels.

Une enquête menée en 1952 par le grand quotidien *Mainichi* (cinq millions d'exemplaires par jour) publie, entre autres, les résultats suivants mis en regard de ceux qu'on obtint lors d'une enquête similaire, en 1950.

1. Le taux de diffusion de l'emploi des moyens anticonceptionnels était en 1950 de 20%, en 1952 de 26.3%. Celui de la connaissance de ces moyens était en 1950 inférieur à 30%, en 1952 supérieur à 40% (avant la guerre, ce dernier taux était de 10%, pendant la guerre de 13%).

2. Parmi les jeunes couples (épouse âgée de vingt-cinq ans ou moins), 25% pratiquent la limitation artificielle depuis le moment du mariage ou depuis avant la naissance du premier enfant; 76.9% la pratiquent depuis la naissance du second enfant.

3. Le plus important facteur qui empêche la limitation des naissances chez ceux qui devraient en profiter les premiers est l'ignorance et l'indifférence; mais ce qui, en fin de compte, est à l'origine de cette ignorance et indifférence, c'est l'approbation tacite de l'idée traditionnelle des enfants « trésors de la famille ».

EN QUOI CELA NOUS REGARDE

En Occident, pour excuser, voire préconiser avortement et méthodes anticonceptionnelles, on invoque la nécessité d'accéder aux valeurs supérieures de la civilisation. Au fond, cela revient presque toujours à l'hédonisme le plus cru. Au Japon, les raisons invoquées sont de l'ordre primaire de la subsistance et d'un emploi minimum de la main-d'œuvre. Un ami japonais, païen encore, écrivait en réponse à un exposé de la doctrine catholique :

Le Japon est déjà surpeuplé, et sa population augmente toujours rapidement. Aussi cet accroissement doit être arrêté *maintenant*, avant qu'il ne soit trop tard. Ce qui m'effraie, c'est le fait que la surpopulation conduit à des éventualités désastreuses, comme la révolution et la guerre. Quand révolution et guerre se produisent, les hommes doivent se tuer les uns les autres. Ceci est pire que de tuer des bébés avant qu'ils ne soient nés.

Telle est donc l'ambiance dans laquelle les milieux influents japonais réclament du peuple une plus grande *maturité sociale*, — pour citer leurs propres mots, — qui lui fera prendre conscience de « la nécessité d'un ajustement de la population ».

Que dit l'Église? Le Saint Père l'affirmait encore dernièrement: c'est l'Auteur de la nature qui commande le respect de la vie et des normes naturelles de l'acte

procréateur (voir *Relations*, mai, juillet et août 1952). Ce n'est donc pas l'Église qui l'impose. Tout ce que fait — et doit faire — l'Église, c'est de prêcher à tous les hommes, et pas seulement aux catholiques, l'observance de cette loi du Créateur. Aussi, même au Japon, la hiérarchie catholique ne peut se soustraire à cette mission d'enseignement. Elle réclame de chacun, païen ou catholique, l'obéissance au Créateur, une obéissance *héroïque* dans les circonstances présentes.

Quant à nous, catholiques d'Occident, malheur à nous si nos cœurs répètent la parole de Caïn: « Suis-je le gardien de mon frère? » Songeant aux masses humaines de l'Asie, si exposées au communisme à cause de leur misère, les évêques australiens écrivaient en 1951:

Probablement la vérité la moins agréable de toutes est qu'il n'y a pas de principe de justice naturelle qui affirme que les Australiens ont moralement droit aux récents et hauts niveaux de consommation alimentaire, quand les membres d'autres nations sont sous-alimentés et, en bien des cas, victimes de périodiques famines et épidémies...

Le peuple australien doit comprendre que la vie ou la mort de son pays est partie intégrante de la vie ou de la mort de millions d'Asiatiques.

Nous savons à quel point le problème démographique japonais est fonction des déficiences de notre ordre international. Mais aucun catholique ne peut, en conscience, se faire complice d'un état de choses qui rend impossible ou même héroïque l'accomplissement de la volonté du Créateur. « Les affaires sont les affaires », dira-t-on sans doute; car on sent bien qu'une meilleure organisation économique dans le monde apporterait un immense soulagement à ce tragique problème humain. Les affaires ne sont pas un ordre en soi, indépendant de toute considération sociale ou religieuse.

Aussi, pour nous catholiques, ce qui nous lie au Japon et à tous les peuples de la terre, ce n'est pas seulement un devoir de justice internationale, encore moins l'obligation de « faire l'aumône » à plus déshérité. Bien que ces deux obligations graves passent avant le profit de nos relations commerciales, il y a plus impérieux encore: l'unité du monde dans la charité du Christ. Ainsi seulement grandira et se fortifiera entre toutes les nations le rapprochement, et s'effectuera enfin le rassemblement en vue de la plénitude du peuple de Dieu dans l'unité de son amour.

DOCUMENTAIRE

POSITIONS DU FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

Richard ARÈS, S. J.

DANS LES QUATRE PROVINCES de l'Ouest, les Canadiens d'origine française, un peu plus nombreux que dans le seul Nouveau-Brunswick (197,631), mais la moitié moins que dans le seul Ontario (477,677), étaient, en 1951, au nombre de 216,054, formant environ 6% de l'ensemble de la population, chiffres qui laissent déjà présager des difficultés quant au maintien du français dans cet immense territoire.

V. — LE MANITOBA

En 1951, le Manitoba comptait 776,541 habitants, dont 362,550 d'origine britannique, soit 49.7%, et 66,020 d'origine française, soit 8.5%.

Tableau 52

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées	
Anglais seulement.....	685,914 88.3%
Français seulement.....	7,869 1.1
Anglais et français.....	58,441 7.5
Ni anglais ni français.....	24,317 3.1

La langue anglaise est donc parlée par 95.8% de la population; le français l'est par 8.6% seulement. Il y a à noter, car c'est un fait unique en dehors du Québec, que le nombre des personnes qui parlent et comprennent le français au Manitoba, soit 66,310, dépasse le nombre des personnes d'origine française, lequel est de 66,020. Autre fait à noter: sur les 685,914 personnes qui ne savent que l'anglais, le recensement nous indique qu'il y en a 13,799 d'origine française.

Tableau 53

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE DE BILINGUES DANS LES DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Toutes origines.....	58,441 100 %	%
Française.....	45,569 77.9	69.0
Britannique.....	6,230 10.6	1.7
Autres origines.....	6,642 11.4	

Encore ici, le groupe français se tient dans les quatre cinquièmes et occupe la première place: il fournit 77.9% des bilingues, et il est lui-même bilingue dans la proportion de 69%; mais les Britanniques ne sont bilingues que dans la faible proportion de 1.7%, et leur contribution au bilinguisme est inférieure à celle des Néo-Canadiens.

Tableau 54

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale....	362,550	66,020
Langue maternelle	467,892	54,199

Surplus: 105,342 (29.1%) Déficit: 11,821 (17.9%)

On retrouve ici une situation analogue à celle des Maritimes: le nombre des personnes de langue maternelle anglaise l'emporte de beaucoup sur celui des individus d'origine britannique; chez le groupe français, c'est le contraire. Au Manitoba, la puissance assimilatrice de l'anglais se chiffre, pourrait-on dire, à 129.1%, tandis que celle du français n'est que de 82.1%, donc pas assez forte pour maintenir ses effectifs.

Tableau 55
RAPPORT ENTRE L'ORIGINE ET LA LANGUE
CHEZ LE GROUPE FRANÇAIS

Année	Origine franç.	Langue franç.	Pourcentage
1931.....	47,039	42,499	90.3
1941.....	52,996	51,546	97.5
1951.....	66,020	54,199	82.1

Le rapport entre l'origine et la langue a atteint un sommet en 1941, avec 97.5%; mais il s'est fortement abaissé en 1951. La situation toutefois demeure relativement bonne, bien meilleure que dans les autres provinces de l'Ouest et qu'aux Maritimes, sauf au Nouveau-Brunswick. Reprenons ces mêmes chiffres sous une autre forme.

Tableau 56

DIFFÉRENCE ENTRE LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE
ET LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

Année	Nombre	Pourcentage
1931.....	4,540	9.7%
1941.....	1,450	2.5
1951.....	11,821	17.9

La différence entre les deux populations décroît sensiblement de 1931 à 1941, mais c'est pour augmenter ensuite de plus de 10,000 dans la décennie suivante. Pour comprendre ce phénomène, il faut savoir que, durant la première décennie, l'augmentation selon l'origine avait été de 5,957, et l'augmentation selon la langue, de 9,047; tandis que, de 1941 à 1951, l'augmentation selon l'origine était de 13,024, mais l'augmentation selon la langue, de 2,653 seulement. Même pour les Franco-Manitobains, la période de 1941 à 1951 aura été dure.

Tableau 57

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	D'origine franç.	De langue franç.	D'origine et de langue franç.
1931.....	47,039 (6.72%)	42,499 (6.07%)	40,468 (5.78%)
1941.....	52,996 (7.24)	51,546 (7.07)	44,903 (6.15)
1951.....	66,020 (8.51)	54,199 (6.98)	50,160 (6.46)

Si l'on excepte le léger retard dans le pourcentage concernant la langue maternelle en 1951, le groupe maintient et fortifie ses positions sur les deux autres fronts. Le Manitoba est, avec le Nouveau-Brunswick, la seule province où la minorité française enregistre quelque progrès. Malheureusement, les pertes y sont grandes aussi, comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau 58

LANGUE MATERNELLE DES FRANCO-MANITOBAINS

Année	Total	Le français	L'anglais
1931.....	47,039	40,468 (86.0%)	5,714 (12.1%)
1941.....	52,996	44,903 (84.8)	7,731 (14.6)
1951.....	66,020	50,160 (76.0)	14,837 (22.4)

La tendance est constante: baisse du français, hausse de l'anglais. On notera que, de 1931 à 1951, le français a reculé de 10% et que l'anglais, de son côté, a gagné 10%. Mais le plus grave me semble être le fait que, durant la dernière décennie, le français n'a gagné que 5,257 individus, alors que l'anglais en conquerrait 7,106. Le groupe en est donc rendu au point de donner plus à l'anglais qu'au français.

Tableau 59

MANITOBAINS D'ORIGINE FRANÇAISE NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	6,354 sur 52,996, soit 12.0%
1951.....	13,799 » 66,020, » 20.9

Augmentation: 7,445 13,024 8.9

Ce tableau confirme malheureusement le précédent: de 1941 à 1951, il y a une augmentation de 7,445 dans le nombre des anglicisés au sein du groupe français, soit plus de la

moitié de l'augmentation totale. Sur les 66,000 Manitobains d'origine française, il faut en compter plus de 13,000, ou 20%, qui ne valent pas cher pour la cause du français.

Tableau 60

BILAN LINGUISTIQUE DES FRANCO-MANITOBAINS EN 1951

D'origine française.....	66,020	100 %
Sachant l'anglais.....	59,568	90.2
Sachant le français.....	52,129	78.9
De langue maternelle française.....	50,160	76.0
Bilingues.....	45,569	69.0
De langue maternelle anglaise.....	14,837	22.4
Ne sachant que l'anglais.....	13,799	20.9
Ne sachant que le français.....	6,560	9.9

En général, on peut dire que le groupe connaît plus l'anglais que le français, bien que ce dernier occupe une forte position comme langue maternelle. On doit considérer aussi qu'il y a dans la province, d'une part, 54,199 personnes de langue maternelle française et, d'autre part, 66,310 individus qui savent le français, ce qui, comparé à la population d'origine française, donne respectivement les pourcentages encourageants de 82.1 et de 100.4.

VI. — LA SASKATCHEWAN

Déjà la situation du français est plus sombre en Saskatchewan. En 1951, sur 831,728 habitants, on en comptait 351,862 d'origine britannique et 51,930 d'origine française, les premiers formant 42.3% de la population, les seconds, 6.24 seulement.

Tableau 61

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées	
Anglais seulement.....	767,248 92.2%
Français seulement.....	4,656 0.5
Anglais et français.....	40,789 4.9
Ni anglais ni français.....	19,035 2.4

Presque toute la population (97.1%) parle et comprend l'anglais, et 5.4% seulement, le français. Le nombre des personnes à savoir le français est de 45,445; comparé aux 51,930 individus d'origine française, ce nombre donne 87.5% (au Manitoba, la proportion était de 100.4%). Au passage, on apprend que, sur les milliers de gens qui ne savent que l'anglais, il y en a 16,394 d'origine française.

Tableau 62

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE DE BILINGUES
DANS LES DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Toutes origines.....	40,789	100 %	%
Française.....	31,870	78.1	61.4
Britannique.....	3,680	9.1	1.1
Autres origines.....	5,239	12.8	

Les Britanniques, n'étant bilingues que dans la faible proportion de 1.1%, ne contribuent que pour 9.1% au total des bilingues dans la province, pourcentage inférieur à la contribution des Néo-Canadiens. Quant au groupe français, bilingue dans la proportion de 61.4%, sa contribution est de 78.1% de l'ensemble.

Tableau 63

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	351,862	51,930
Langue maternelle.....	515,873	36,815

Surplus: 164,011 (46.6%) Déficit: 15,115 (29.1%)

La puissance assimilatrice de l'anglais se manifeste dans le fait que le nombre des individus de langue maternelle anglaise dépasse de 164,011 celui des personnes d'origine britannique, ce qui donne un pourcentage de 146.6%, le plus

élevé de toutes les provinces canadiennes. Par contre, le français ne peut maintenir ses effectifs; ses pertes se chiffrent à 15,115: déficit de 29.1%.

Tableau 64

RAPPORT ENTRE L'ORIGINE ET LA LANGUE
CHEZ LE GROUPE FRANÇAIS

Année	Origine française	Langue française	Pourcentage
1931.....	50,700	42,283	83.4%
1941.....	50,530	43,728	86.9
1951.....	51,930	36,815	70.9

La dernière décennie s'avère désastreuse: non seulement n'a pas augmenté le nombre des personnes de langue maternelle française, mais il a diminué de 6,913; et le rapport entre l'origine et la langue est tombé de 86.9 à 70.9, subissant une chute de 16 points. La différence numérique entre l'une et l'autre, qui était de 8,417 en 1931, est montée à 15,115 en 1951.

Tableau 65

AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA POPULATION FRANÇAISE

	Selon l'origine	Selon la langue
De 1931 à 1941.....	170	1,445
De 1941 à 1951.....	1,400	-6,913

La situation semble pour le moins instable: dans la première décennie, il y a diminution du nombre des personnes d'origine française, mais augmentation de celui des personnes de langue maternelle française; dans la seconde, c'est le contraire, avec cette différence que le coup est beaucoup plus dur: diminution de 6,913 individus de langue maternelle française.

Tableau 66

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	D'origine française	De langue française	D'origine et de langue françaises
1931.....	50,700 (5.50%)	42,283 (4.59%)	39,799 (4.31%)
1941.....	50,530 (5.66)	43,788 (4.28)	38,089 (4.25)
1951.....	51,930 (6.24)	36,815 (4.42)	33,685 (4.05)

Le groupe français ne compte donc que pour un peu plus de 4% dans l'ensemble de la population de la Saskatchewan, ce qui explique sa faible influence. Il y a reculé partout où la langue est en cause, comme le montre le tableau qui suit.

Tableau 67

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Total	Le français	L'anglais
1931.....	50,700	39,799 (78.5%)	9,604 (18.9%)
1941.....	50,530	38,089 (75.4)	11,827 (23.4)
1951.....	51,930	33,685 (64.9)	16,981 (32.7)

Le français est pour ainsi dire en pleine déroute, alors que l'anglais marche de victoire en victoire. Encore ici, le plus navrant, c'est de constater que, durant la dernière décennie, le français a subi une diminution de 4,404, et l'anglais a connu une augmentation de 5,154.

Tableau 68

CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	11,845 sur	50,530, soit 23.4%
1951.....	16,394 »	51,930, » 31.5

Augmentation : 4,549 1,400 8.1

Ce tableau confirme le précédent. On remarquera la concordance des chiffres: 16,981 dont la langue maternelle est l'anglais, et 16,394 qui ne savent plus que l'anglais; les pourcentages sont respectivement 32.7 et 31.5. De plus,

l'augmentation du nombre des anglicisés est trois fois plus grande que l'augmentation totale.

Tableau 69

BILAN LINGUISTIQUE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE
EN 1951

D'origine française.....	51,930	100 %
Sachant l'anglais.....	48,264	92.9
Sachant le français.....	35,405	68.1
De langue maternelle française.....	33,685	64.9
Bilingues.....	31,870	61.4
De langue maternelle anglaise.....	16,981	32.7
Ne sachant que l'anglais.....	16,394	31.5
Ne sachant que le français.....	3,535	6.8

On peut conclure que près d'un tiers des Canadiens d'origine française est perdu pour la cause du français. Sans doute, d'autres facteurs entrent en jeu pour aider au maintien de cette cause; mais la situation n'en apparaît pas moins critique sur plus d'un point, le principal étant que la population de langue française diminue au lieu d'augmenter.

VII. — L'ALBERTA

En 1951, l'Alberta comptait 939,501 habitants; de ce nombre, 451,709, soit 48%, étaient d'origine britannique, et 56,185, soit 5.98%, d'origine française.

Tableau 70

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées		
Anglais seulement.....	868,696	92.4%
Français seulement.....	5,922	0.6
Anglais et français.....	40,785	4.3
Ni anglais ni français.....	24,098	2.6

L'anglais est donc parlé par 96.7% de la population, et le français par 4.9%. La population qui sait le français, soit 46,707, correspond à 83.1% de la population d'origine française (au Manitoba, ce pourcentage était de 100.4; en Saskatchewan, de 87.5). Disons tout de suite que sur les 56,185 Canadiens d'origine française, il y en a 21,859 qui ont déclaré ne savoir que l'anglais.

Tableau 71

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE DE BILINGUES
DANS LES DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Toutes origines.....	40,785	100 %	%
Française.....	29,201	71.6	51.9
Britannique.....	6,344	15.6	1.4
Autres origines.....	5,240	11.8	..

La contribution du groupe français au bilinguisme et sa moyenne de bilingues sont ici plus faibles que dans la plupart des autres provinces; par contre, la contribution britannique est ici un peu plus élevée qu'ailleurs. En deux mots, le groupe français fournit 71.6% des bilingues albertains, et il est lui-même bilingue dans la proportion de 51.9%.

Tableau 72

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	451,709	56,185
Langue maternelle.....	648,413	34,196

Surplus : 196,704 (43.3%) Déficit : 21,989 (39.2%)

L'anglais a une puissance assimilatrice de 143.3%, se révélant par un surplus de 196,704 assimilés provenant des autres groupes ethniques. Par contre, la vitalité du français n'est que de 60.8%, et ses pertes se montent à 21,989. En pourcentages, le déficit français est presque aussi élevé que le gain britannique: 39.2 contre 43.2.

Tableau 73

RAPPORT ENTRE L'ORIGINE ET LA LANGUE
CHEZ LE GROUPE FRANÇAIS

Année	Origine française	Langue française	Pourcentage
1931.....	38,377	28,145	73.3%
1941.....	42,979	31,451	73.2
1951.....	56,196	34,196	60.8

La situation s'est détériorée durant la dernière décennie, alors que le rapport est tombé de 73.2 à 60.8%. La différence entre l'origine et la langue, qui était de 11,528 en 1941, est montée à 21,989 en 1951, atteignant ainsi 39.2%.

Tableau 74

AUGMENTATION DE LA POPULATION FRANÇAISE

	Selon l'origine	Selon la langue
De 1931 à 1941.....	4,602	3,306
De 1941 à 1951.....	13,217	2,745

L'augmentation selon la langue est bien faible comparée à l'autre, surtout durant la dernière période; au moins, il y a augmentation, et non pas diminution comme en Saskatchewan.

Tableau 75

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	D'origine française	De langue française	D'origine et de langue françaises
1931..	38,377 (5.25%)	28,145 (3.85%)	27,022 (3.69%)
1941..	42,979 (5.40)	31,451 (3.95)	29,234 (3.67)
1951..	56,196 (5.98)	34,196 (3.64)	31,983 (3.40)

La population de langue française, n'ayant pas augmenté au même rythme que la population d'origine française et que la population totale, n'occupe plus qu'une fraction réduite dans l'ensemble de la province, c'est-à-dire environ 3½%.

Tableau 76

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Total	Le français	L'anglais
1931.....	38,377	27,022 (70.4%)	9,790 (25.5%)
1941.....	42,979	29,234 (68.0)	12,802 (29.9)
1951.....	56,196	31,983 (56.9)	22,187 (39.5)

Le français a augmenté ses effectifs en chiffres absolus, mais n'a pu maintenir sa moyenne, tandis que l'anglais faisait un bond de 10%. Encore ici, il faut bien constater que les gains de l'anglais l'emportent sur ceux du français: durant la dernière décennie, les premiers se montent à 9,385, et les seconds à 2,749 seulement.

Tableau 77

CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	12,778	sur 42,979, soit	29.7%
1951.....	21,859	» 56,196, »	38.9
Augmentation: 9,081 13,217 9.2			

Les Canadiens français s'anglicisent plus vite qu'ils n'accroissent de l'intérieur la force de leur groupe ethnique: 9,081, c'est beaucoup d'anglicisés en dix ans!

Tableau 78

BILAN LINGUISTIQUE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE
EN 1951

D'origine française.....	56,196	100 %
Sachant l'anglais.....	51,060	90.8
Sachant le français.....	34,001	60.5
De langue maternelle française.....	31,983	56.9
Bilingues.....	29,201	51.9
De langue maternelle anglaise.....	22,187	39.5
Ne sachant que l'anglais.....	21,859	38.9
Ne sachant que le français.....	4,800	8.5

C'est donc près de 40% de perte pour la cause du français. On notera la progression à mesure que l'on va vers l'Ouest: au Manitoba, c'était 20%; en Saskatchewan, un peu plus de 30%; ici, l'on approche de 40%. Comme dans toutes les autres provinces où ils se trouvent en minorité, à l'exception du seul Nouveau-Brunswick, les Canadiens français apprennent plus l'anglais que le français: ici, 90.8% savent l'anglais, et 60.5%, le français.

VIII. — LA COLOMBIE

En 1951, la Colombie comptait 1,165,210 habitants, dont 766,189 d'origine britannique, soit 65.7%, et 41,919 d'origine française, soit 3.6%.

Tableau 79

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées		
Anglais seulement.....	1,112,937	95.5%
Français seulement.....	727	0.06
Anglais et français.....	39,433	3.4
Ni anglais ni français.....	12,113	1.0

L'on se trouve, ici comme à Terre-Neuve, à l'autre extrémité du Canada, en plein royaume de l'anglais, lequel est parlé par 98.9% de la population, alors que le français l'est par 3.4% seulement. Chose surprenante à première vue: le nombre des personnes qui peuvent parler le français, 40,160, se rapproche sensiblement du nombre des personnes d'origine française, au point de former 95.8% de ce dernier (pourcentage supérieur à celui de l'Alberta: 83.1, et de la Saskatchewan: 87.5). Malheureusement, sur les 41,919 personnes d'origine française, il y en a 22,852 qui ont déclaré ne savoir que l'anglais.

Tableau 80

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE DE BILINGUES
DANS LES DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Toutes origines.....	39,433	100 %	%
Française.....	18,727	47.5	44.7
Britannique.....	14,725	37.3	1.9
Autres origines.....	5,981	15.2	

La Colombie nous réserve des surprises: la contribution française au bilinguisme n'a jamais descendu aussi bas, et la britannique n'a jamais monté aussi haut. Il y a presque autant de bilingues britanniques dans la seule Colombie qu'il y en a dans les trois provinces des Prairies: 14,725 en Colombie contre 16,254 pour ces dernières ensemble.

Tableau 81

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	766,189	41,919
Langue maternelle.....	963,920	19,366

Surplus: 197,731 (25.8%) Déficit: 22,553 (54%)

L'anglais affiche un surplus de 197,731 assimilés provenant des autres groupes ethniques, et sa puissance assimilatrice atteint 125.8%. Le français accuse un déficit de 22,553, et sa vitalité n'est que de 46%.

Tableau 82

RAPPORT ENTRE L'ORIGINE ET LA LANGUE
CHEZ LE GROUPE FRANÇAIS

Année	Origine franç.	Langue franç.	Pourcentage
1931.....	15,028	7,768	51.5%
1941.....	21,876	11,058	51.8
1951.....	41,919	19,366	46.0

La proportion de 51% ne s'est pas maintenue durant la dernière décennie; elle est tombée à 46%. L'écart numérique entre l'origine et la langue, qui était de 7,260 en 1931, est

passé à 10,818 en 1941 et à 22,553 en 1951, c'est-à-dire qu'il a triplé en vingt ans.

Tableau 83

AUGMENTATION DE LA POPULATION FRANÇAISE

	Selon l'origine	Selon la langue
De 1931 à 1941.....	6,848	3,290
De 1941 à 1951.....	20,043	8,308

L'augmentation selon l'origine est plus que le double de l'augmentation selon la langue, ce qui indique de nombreuses pertes. Mais, au moins, il y a augmentation, même si le prix de cette augmentation est passablement élevé.

Tableau 84

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	D'origine franc.	De Langue franc. et de langue françaises	D'origine
1931.....	15,028 (2.16%)	7,768 (1.12%)	7,290 (1.05%)
1941.....	21,876 (2.55%)	11,058 (1.35%)	9,932 (1.21%)
1951.....	41,919 (3.58%)	19,366 (1.66%)	17,271 (1.48%)

Il y a progression sur les trois fronts; mais quand on parle de la situation des Franco-Colombiens, il faut se rappeler qu'ils ne forment tout de même qu'un peu plus de 1 1/2 % de la population totale, le plus faible pourcentage, après celui de Terre-Neuve, détenu par une minorité française dans une des provinces canadiennes.

Tableau 85

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Total	Le français	L'anglais
1931.....	15,028	7,290 (48.5%)	7,587 (50.4%)
1941.....	21,876	9,932 (45.4%)	11,742 (53.6%)
1951.....	41,919	17,271 (41.2%)	23,851 (56.9%)

Dès 1931, le groupe français comptait dans ses rangs une majorité de langue maternelle anglaise, et la situation n'a fait qu'empirer durant la dernière décennie, où les gains du français se montent à 7,339 et ceux de l'anglais à 12,109.

Tableau 86

CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	11,276	sur 21,876, soit 51.5%
1951.....	22,852	» 41,919, » 54.5%

Augmentation : 11,576 20,043 3.0

L'augmentation dans le nombre des anglicisés chez les Canadiens français a été de 11,576 en dix ans: c'est plus que le quart de tout le groupe lui-même. On notera les pourcentages: 56.9% des Canadiens d'origine française sont de langue maternelle anglaise, et 54.5% ne savent plus que l'anglais.

Tableau 87

BILAN LINGUISTIQUE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE EN 1951

D'origine française.....	41,919	100 %
Sachant l'anglais.....	41,579	99.1
De langue maternelle anglaise.....	23,851	56.9
Ne sachant que l'anglais.....	22,852	54.5
Sachant le français.....	19,056	45.4
Bilingues.....	18,727	44.6
De langue maternelle française.....	17,271	41.2
Ne sachant que le français.....	329	0.8

Il est significatif et douloureux à la fois que l'anglais soit en tête de liste, et le français à la queue. Une pareille situation ne s'est révélée qu'une autre fois au cours de cette enquête, et c'est dans la province nouvellement rattachée au Canada, c'est-à-dire Terre-Neuve. C'est donc aux deux extrémités est et ouest du Canada que les positions du français sont les plus compromises et chancelantes.

Terminons cette étude sur les provinces de l'Ouest en donnant, tout comme pour les Maritimes, un tableau qui résume la situation et montre à quelles langues maternelles les Canadiens français ont accordé leur préférence en 1941 et en 1951.

Tableau 88

PART DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS CHEZ LES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE DES QUATRE PROVINCES DE L'OUEST

Provinces	Le français		L'anglais	
	1941	1951	1941	1951
Manitoba.....	84.8%	76.0%	14.6%	22.4%
Saskatchewan.....	75.4	64.9	23.4	32.7
Alberta.....	68.0	56.9	29.9	39.5
Colombie.....	45.4	41.2	53.6	56.9

Deux constatations générales s'imposent: dans toutes les provinces, il y a recul du français et avance de l'anglais durant cette dernière décennie; plus on va vers l'ouest et plus forte est l'emprise de l'anglais. Les 20% de perdus pour la cause du français au Manitoba deviennent 30% en Saskatchewan, 40% en Alberta, et plus de 50% en Colombie. Il faut le répéter: le français semble avoir subi durant la dernière décennie les plus durs assauts de son histoire; en tout cas, jamais aucun recensement passé n'a révélé des défections aussi nombreuses et proportionnellement aussi importantes dans les rangs des groupes minoritaires canadiens-français. Il semble qu'en ces dernières années ait redoublé la puissance assimilatrice de l'anglais, en même temps que fléchissait la capacité de résistance du français, surtout chez la jeune génération. Des mesures immédiates de protection s'imposent, si l'on ne veut pas que le recensement de 1961 révèle des pertes encore plus brutales.

LA GASPÉSIE DE LA MER

Alexandre DUGRÉ, S. J.

IL PARAÎTRAIT que ce sont les histoires de morue des Bretons qui ont fait le Canada en amenant Cartier à Québec, puis la Gaspésie en attirant les Robin, constructeurs de peuple sans le savoir et peut-être malgré eux. La Gaspésie actuelle pourrait dire comme le joyeux Acadien auquel on servait de la morue: « Merci, non! La morue a fait la race acadienne. On est fait à c't'heure. Mangeons du poulet! »

Depuis que les forêts s'exploitent, que l'agriculture gagne et que le tourisme est un marché sur place, la pêche n'est plus le premier atout de la Gaspésie adulte. Elle l'a été deux cents ans; promue industrie moderne, elle pourrait le redevenir, tant il y a de vie dans la mer féconde. Ne dit-on pas que le plus riche territoire au monde n'est pas une mine d'or, mais de l'eau, la baie de Miramichi, avec ses quatre pêches précieuses: huîtres, éperlan, homard et saumon?

Parenthèse: comme la prise du saumon atlantique a baissé de quatre forts millions de livres en 1930 à moins d'un million en 1953, un règlement vient de reporter au 5 juin l'ouverture de cette pêche et de limiter les victoires des sportifs à six par jour, à vingt et une par semaine.

Nos pêcheries du golfe sont très étendues: sur 2,000 milles de côte, à 2 milles du rivage, près de 200,000 milles carrés d'eau salée, pour la Gaspésie, la Côte Nord et les îles de la Madeleine. Avec cela, notre Québec n'arrive qu'au cinquième rang des provinces canadiennes pour la pêche. C'est qu'il se limite à cinq captures: morue, saumon, homard, hareng, maquereau, très peu d'éperlan; les plus précieuses sont les moins nombreuses. Les 1,130,650 livres de homard de 1900 et les 447,700 de 1925 tombent à 209,000 en 1951. Dans l'abondance, on le donnait; maintenant qu'il se vend bon prix on en a peu. La protection nécessaire des petits homards

et des femelles œuvées dépend plus des consciences et de l'intérêt que d'une surveillance impossible. Une femelle de huit pouces porte environ 5,000 œufs; de dix pouces, 10,000 œufs; de douze pouces, 20,000; de seize pouces, 55,000. Inutile de dire que tous ces œufs ne survivent pas.

Le hareng ne sert pratiquement que d'appât, de bouette à prendre la morue pas chère, qui se pêche cent jours, de mai à novembre, et qui se vend en coopération à deux groupes de marchés: *extérieur*, États-Unis, Angleterre, Italie, Amérique du Sud, Antilles et Portugal; *intérieur*, Montréal, Québec, petits centres et Ontario, presque pas à l'Ouest.

Le passé. — Voilà près de trois siècles qu'on pêche au golfe, de Terre-Neuve à Matane et à la baie des Chaleurs. Les postes français ruinés par Wolfe ressuscitent en 1764 sous la terrible poussée d'un dur capitaliste avant le mot, Charles Robin, qui bâtit des comptoirs de troc, précurseurs des magasins en chaîne, à Percé, Paspébiac et ailleurs, pour se dispenser de toujours rentrer à Jersey. La guerre américaine le dérange. Dès 1783, il se reprend avec tant d'appétit et de pression qu'il s'enrichit vite et cède les affaires en 1802 à ses trois neveux, qui perfectionnent pour cent ans le système d'exploitation du poisson et des hommes. La concurrence d'anciens commis n'y fait rien: les Le Bouthillier, Fruing, Lebas, Lebrun, Colas, Janvrin, Smith, Jones et Whitman ne changent pas grand chose au vil prix de la morue.

Il faudra les coopératives pour la parfaite libération du commerce et des hommes. On a tout dit sur les requins d'affaires. Comme circonstances atténuantes, on ajoute qu'en faisant fortune ils firent la Gaspésie, une Gaspésie de servitude, pauvre et endurente, mais vivante. Les 150 âmes de 1760, accrues de 200 réfugiés acadiens et de loyalistes américains, sont devenues un beau diocèse de 100,000 âmes, en dépit d'une émigration déplorable.

C'est sûr qu'il ne faut pas regarder les années 1800-1850 avec les yeux de 1950. Les conditions de travail et de vie étaient primitives et le sens social encore à naître. Les employeurs faisaient la pluie et le beau temps, beaucoup trop de pluie. C'était l'homme pour la morue, l'homme à trente sous par jour, sans assurance-chômage! En Louisiane, c'était l'esclavage; dans notre Ouest, la Compagnie de la Baie-d'Hudson (*H. B. C.*), ne voulant que des bêtes et leurs écorcheurs, déclarait partout les fameuses prairies à blé « impropres à la culture » et se moquait de lord Selkirk prédisant, dès 1812, que l'Ouest pourrait nourrir 30,000,000 d'habitants. La Nouvelle-France elle-même ne fut-elle pas affaiblie par « les guerres de pelleteries » décrétées en 1680-1700 par les marchands de Paris? L'homme victime de l'homme...

Les Robin payaient des avances, comme la *H. B. C.* aux *engagés* blancs. Ils taxaient fort leurs Job de la côte, dont la misère était sans recours en justice. Moins on possédait et savait, plus on devait racler jour et nuit les fonds de mer. Les compagnies ont gratté leurs millions sur le besoin de vivre, en grugeant à double râtelier sur la morue mal payée par leurs marchandises trop payées, aussi par le rhum trop bon marché. Inutile de savoir compter l'argent: on n'en voyait pas la couleur; on restait en dette sur la saison prochaine, et l'on fit vendredi tous les jours pendant un siècle.

Les barges appartenaient aux *bourgeois*, qui les louaient de \$25 à \$35 par saison, et qui faisaient fortune ou faillite selon les accidents de tempêtes, de transports, de méventes et de pirateries, car les forbans ne manquaient pas. Un petit marchand qui « se mettait dans le poisson » courait à sa ruine. Pourtant, l'historien de Carleton enregistre des succès de particuliers: en 1824, Carleton exporte beaucoup en Europe et aux Antilles, et les bateaux des capitaines Landry, Leblanc, Allard et Boudreau tiennent une ligne régulière

avec Québec et d'autres villes. Au printemps, nombre de goélettes, chassant le loup-marin aux îles de la Madeleine et jusqu'à Terre-Neuve, rapportent assez d'aisance pour qu'on envoie des enfants au collège.

Mais les Gaspésiens n'étaient pas tous des *Enfant-Jésus*: l'intempérance maintenait la misère ici et là, une misère voulue par le troc. On mesurait les aliments nécessaires, farine, pois, mélasse, biscuits de matelot, mais on prodiguait les articles de luxe, surtout la jamaïque, vendue à Gaspé, port franc de douane, *quarante sous le gallon*! Pour favoriser la tempérance, oui, un règlement obligeait à ne vendre que par quantités de trois, cinq, huit ou dix gallons, manière efficace d'en inonder la côte... Ainsi, les moins prévoyants buvaient pour oublier leur misère, et les dettes s'installaient à demeure.

Par une bonté du Créateur, la morue surabondait, tellement et si près de la grève que les moins ardents pouvaient encore arracher leur vie. Un gérant a soutenu que la côte entière « prenait de 20 à 30 millions de morues par année. Il est merveilleux qu'après trois siècles il reste encore une morue ». Et J.-C. Langelier, en 1884: « Quand le poisson donne bien, chaque coup de ligne rapporte deux morues, et deux hommes rapportent 2,000 livres par jour (*1,000 livres de produit fini*). Une ligne dormante de 500 brasses rapporte jusqu'à 5,000 ou 6,000 livres de morue, en quatre mois 600 quintaux, donc \$300 à \$400 par été à un homme actif. »

Quant au hareng, innombrable mais invendable, utile seulement comme bouette, un rets de 30 brasses en surprend 1,000 à 2,000 par nuit, la tête accrochée par les ouïes. Il forme des bancs pressés comme sardines en boîte, et les vagues le tuent par milliers. Le docteur Fortin a vu « des milles de grève recouverts d'une couche d'œufs de deux ou trois pieds d'épaisseur... La femelle du hareng porte de 6 à 8 millions d'œufs ». Cela semble fort. De plus modérés garantissent 40,000 à 60,000 œufs, ce qui est déjà bien encourageant comme progéniture annuelle. Que peuvent donc manger ces millions de harengs et de morues? Du plancton (*krill*), sorte de bouillon animal ou végétal, flottant par milliards de tonnes dans les océans. Dieu a bien tout prévu pour le soutien de la vie par la vie.

La libération. — Présentement, tout ce grouillement ne suffit pas à nourrir 100,000 habitants, et la Gaspésie veut prendre du champ, établir ses jeunes au sol, doubler, tripler sa pêche modernisée, de moins en moins pénible. Comme en agriculture, c'est affaire de mystique et surtout d'argent: que la terre et la mer payent, et elles seront considérées! Qu'on ne pêche plus à tâtons, mais scientifiquement, avec des chalutiers pour multiplier les prises, avec l'outillage rapide pour préparer et varier les produits, avec les marchés extérieurs et intérieurs pour écouler une marchandise mieux présentée.

Grâce aux coopératives, aux gouvernements, aux études et aux entraîneurs compétents, les Gaspésiens ont la bonne clé dans leur poche: à eux de s'en servir. Le cruel passé n'est plus qu'un mauvais rêve; s'il a donné aux rancunes le temps de pousser, il n'a pas aplati les caractères ni la bonne originalité.

La libération n'est pas venue toute seule, ni tout d'un coup: en 1909, le sang coulait à la Rivière-au-Renard. Informés des meilleurs prix d'Halifax, les débrouillards en avaient fait venir un bateau à poisson; mais quand on vint le charger, il avait disparu la nuit, acheté pour n'être pas acheteur. D'où colères et cris de deux cents espoirs trompés. Les *bourgeois* se défendirent à coups de feu, blessèrent des hommes, puis obtinrent d'Ottawa une frégate et un bataillon pour se faire protéger... Les pêcheurs gagnèrent les bois ou la mer; et une vingtaine, la prison de Percé.

Alors un curé Langlois, de L'Échouerie, fatigué de l'hypocrisie qui prétendait se ruiner à payer \$3 en marchandises surfaites le quintal de 112 livres de produit fini, donc 250 livres de morue pêchée, écrivit en Italie, à Atlante de Bari, qui paya \$8, puis \$13, en argent. Les compagnies cessèrent d'abuser. Bientôt les coopératives forceront le respect et l'honnêteté. — Un troc nouveau genre serait-il impossible aujourd'hui avec l'Amérique centrale? Café, bananes, oranges, abricots seraient moins chers, donc moins rares en Percésie et au grand Québec...

En 1922, le député Bugeaud plaide chaudement à Québec la cause des pêcheurs, dont le nombre est tombé de 10,000 à 7,250 après la prospérité de guerre. Le revenu moyen s'écroule de \$398 à \$85, seul argent touché dans l'année, ce qui explique le petit nombre de pêcheurs 100%. L'on arrive à la queue des autres provinces, surtout de la Colombie avec ses \$2,207. Sur une aide fédérale de \$1,103,932, moins de \$24,000 nous arrivent en 1919, et rien du tout en 1920 d'un subside de \$10,000,000 aux provinces. Faute d'un agent à New-York, nous sommes trichés: un chargement de 50,000 livres n'y pèse que 30,000 livres une fois vendu; l'éperlan de première classe y arrive en mauvais état, et le prix tombe de huit à trois sous la livre. Les choses se passent comme en Angleterre avant la présence d'agents. Ne laissons pas une richesse à l'abandon. Il nous faut activer la production, améliorer la qualité, augmenter la consommation; donc former des techniciens, créer une commission ou mieux un ministère des Pêcheries, améliorer l'outillage, surtout les bateaux en copiant le type norvégien pour y trancher le poisson tout de suite; enfin, vendre en coopération. M. Bugeaud termine en dénonçant devant M. Taschereau la politique de stagnation... Notre place ne doit pas être à la queue. Marchons, tout de suite! Un demi-million placé là chaque année fera beaucoup plus pour l'avenir de notre nationalité qu'à payer la dette de la province... M. Bugeaud fut nommé juge, non aux pêcheries, alors cédées par Ottawa, par M. Lapointe à M. Perrault. Québec fera de mieux en mieux; les coopératives y seront pour beaucoup.

Les Gaspésiens ont lassé la misère. Indépendamment des exploiters, la pêche est encore un rude métier qui exige de l'endurance. Il faudra créer le *Mérite du Pêcheur* comme celui du Défricheur, et décorer les héros de la mer dangereuse, aux risques de noyades, de tuberculose et de veuves sans secours d'assurances. La pêche est saine et rude. Si l'air du golfe ne sent pas le renfermé, les pluies tenaces, gros temps et sautés de vent secouent nerfs, corps et cerveaux des hommes sans sommeil, ruisselants de vagues et de saumure, emportés comme des choses sur les flots démontés. Loti l'a dit, les rages d'hommes et de bêtes s'épuisent vite, pas celles de l'eau, qui roule encore un jour après le vent tombé. Ces glissades sur la mer cascadiante, sous les tentures grises des ténèbres, font de la mer nourrice une mer dévorante.

C'est une race brave que celle des marins; ils ont du chien, une mystique, une poésie naturelle qu'il faut entretenir chez les jeunes. La fascination de la mer est en baisse; la fascination de Montréal est plus reluisante. Plusieurs vous diront qu'il faut bien gagner sa vie; ils pêchent sans enthousiasme, faute de mieux, faute d'industries, et ils se feront rentiers dès qu'ils pourront. Pourtant, les moteurs adoucissent l'ouvrage comme en agriculture, aussi désertée. La paresse est contagieuse, et les risques sont toujours là, comme aux érablières avec des printemps de rien. Qu'une vague de fond ruine cent cages à homard, c'est une perte de \$700 au lieu d'un gain de \$1,000. Perdre les barges, filets, seines ou trales, c'est perdre le gagne-pain, l'actif et l'espérance. On courbe l'échine, et l'on recommence pour des pêches miraculeuses, depuis quatre ou cinq générations de morts à crédit, de vie anormale, surmenée, sous-alimentée.

Voilà quarante ans, la côte était belle, ceinturée de poisson et de rochers, mais cruelle aux barges faute de havres; et, faute de bouette, on ratait de belles journées de pêche. Ottawa et Québec enfin réveillés ont bâti des brise-lames, des glaciers et des frigorifiques où conserver les tonnes de hareng à bouette, ainsi que la morue *filettée* et congelée qui attend le marché. Ça va mieux; il le faut, car on sait courir les journées de huit heures, avec vacances payées...

La coopération. — Sans prétendre changer la morue en or, la coopération offre une chance de bonheur aux plus humbles et rend mille services qui rajeuniront la côte. Elle permet aux modérés de se faire entendre, en parlant assez fort pour faire triompher leur modération, pour sauver leur famille et donner à leurs fils l'espoir d'être plus que des citoyens de vingtième zone, éternels battus riviés à une demi-indigence. Deux à trois mille pêcheurs unis sont tout de même des électeurs. Ne sortons pas les vilains mots: critique, révolte et rancune; disons plutôt réveil, prévoyance, calcul, coup d'œil sur la concurrence et les crises possibles. Après l'échec des coopératives de 1923, nées avant terme, formées avant la formation des coopérateurs, une bonne éducation s'est faite, surtout par des professeurs de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, MM. Bérubé, Boudreau, Jean, Guité, Blais et la revue *A pleines voiles*.

La coopération n'est pas une démission, mais un acte voulu de discipline qui décuple et centuple un élan personnel. C'est un placement à long terme, une assurance contre les profiteurs, un porte-voix pour crier aux durs d'oreille. L'union fait la force; l'isolement est mortel. En industrie, qui n'avance pas recule. Une fois ruiné l'appétit d'ogre des compagnies, reste la voracité normale des marchés ordinaires. Les syndicats aident à fournir moteurs, essence, huile, rets, sel, cordages, habits de pêche et assurances de barges et de santé. Ils centralisent le travail du poisson: fumage, séchage, salage, *filettage* et congélation. Mais la protection matérielle n'est pas le tout du mouvement; l'éducation arrive en tête, la charité fraternelle et la fierté de toujours mieux faire.

Trois buts du syndicalisme: éduquer les membres, les protéger contre la mer et les forbans, organiser les services professionnels d'ordre économique, social, intellectuel: coopératives, assurances, étude. Trois conditions de succès: pour les membres, être loyaux et apporter beaucoup de poisson; pour les directeurs, être économes, prudents et dévoués; pour la centrale, trouver des marchés avantageux et variés. On veut former des gérants très honnêtes et compétents, sobres, sérieux, riches de feu sacré. Gémir, c'est perdre du temps; lâcher, c'est trahir sa propre cause. Il faut absorber les pertes comme les profits. Tel bonhomme obtint plus cher d'un particulier « venu de l'autre bord », qui fit banque-route la seconde année. Pas payé, il redevint coopérateur.

On aura le temps de pleurer au purgatoire; ici travaillons avec discipline, par instinct de conservation et pour une Gaspésie meilleure. On peut dire de la coopération comme de l'État: elle est pour les hommes, et non l'inverse. Pourtant, si l'homme ne doit pas être sacrifié à la coopération, il lui doit des sacrifices; il doit semer des sous pour récolter des piastres. Saint Bernardin de Sienne raconte que trois Italiens avaient acheté ensemble un âne qui porterait leur grain au moulin. Chacun employait l'âne, mais sans le nourrir. Le premier jour, l'âne était gaillard; le deuxième, on usa du bâton; le troisième, on dut le soutenir; le quatrième, on le trouva mort — et la coopérative avec! Le *Toi pour moi* et le *Moi pour toi* doivent se grandir en *Nous pour d'autres*. Certaine critique destructive, à la dent pointue, fait penser au maladroit savant qui, voulant étudier les étoiles, découvrit l'existence des chauves-souris. En août, on verra les étoiles...

L'ÉDUCATION AU CANADA ANGLAIS

CHEZ les théoriciens de l'éducation, on fait souvent la distinction entre deux courants de pensée auxquels il est commode d'attacher les étiquettes « progressiste » et « traditionaliste ». La commodité ne coïncide pas nécessairement avec l'exactitude: tant de pseudo-progrès ne sont que des régressions, alors que le vrai sens de la tradition invite toujours au progrès. Si l'on en croit Mme Hilda Neatby, professeur d'histoire à l'Université de la Saskatchewan et l'unique femme à faire partie de la Commission royale d'enquête sur le développement de la culture et des arts au Canada (Commission Massey), tout ne va pas pour le mieux dans le domaine de l'éducation primaire et secondaire au Canada anglais. Son ouvrage, intitulé: *So Little for the Mind* (Toronto, Clarke, Irwin & Co. Ltd., 1953, 384 pp., \$3.00), constitue une attaque farouche contre le système « progressiste » en vogue dans les écoles canadiennes de langue anglaise. La philosophie de base de ce système, écrit-elle, est néfaste, et les ministères provinciaux de l'éducation ne semblent pas capables de remédier au mal.

Il ne s'agit pas de rejeter les éléments valables qui se trouvent dans les théories et la pratique de l'éducation dite « progressiste ». Aux partisans de la pédagogie nouvelle, on doit le courant de sympathie qui s'est établi entre les professeurs et leurs élèves, de même que de meilleures conditions d'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles. Mais l'éducateur n'est ni un inspecteur de santé, ni un directeur sportif. Éducation signifie développement de saines habitudes spirituelles, grâce auxquelles on devient capable de penser et de vivre par soi-même selon des normes fondées sur la nature des choses et la loi de Dieu. Or les éducateurs « progressistes », en suivant la philosophie de l'Américain John Dewey, ne peuvent assurer ce résultat. Car le *deweyisme* est de soi anti-intellectuel, anticulturel et antimoral. Antiintellectuel, parce que, si rien ne doit être enseigné aux enfants qui leur déplaît, les professeurs deviennent simplement les arbitres des jeux scolaires de leurs élèves. Anticulturel, parce que les auteurs classiques disparaissent des programmes: rappelant une époque révolue, ils ne sauraient, dit-on, que nuire au progrès social contemporain; d'ailleurs, l'enfant doit vivre ses propres expériences, et non les apprendre des autres. A quoi Mme Neatby a parfaitement raison d'objecter (p. 55): *If education is life, schooling is that special and formal part of education which rationalizes and intellectualizes all life's experiences.* Enfin, l'éducation « progressiste » est antimorale, parce qu'elle accepte l'athéisme de Dewey: pas de Dieu, pas d'absolu dans la vie. Aux adolescents d'aujourd'hui, on enseigne que la seule norme de conduite dans une situation donnée, c'est... le besoin du moment.

Le fait qu'une pareille philosophie règne dans les écoles canadiennes de langue anglaise serait moins inquiétant si les autorités prenaient des mesures pour la combattre efficacement. Mais à se fier aux renseignements statistiques que Mme Neatby donne de tous les coins du pays, il appert que les administrateurs provinciaux font preuve d'une effrayante confusion de pensée. Ils ne s'entendent que sur un point: le rejet des méthodes traditionnelles. Attitude qu'on est en droit de juger irréfléchie, sachant que les penseurs des États-Unis eux-mêmes prônent un retour aux disciplines classiques.

Nous croyons que les écoles catholiques, fidèles aux directives de l'Église, échappent aux sévérités de Mme Neatby. Il serait dommage que, sous prétexte d'adaptation, le « traditionalisme » canadien-français et catholique commette l'erreur de copier un système d'éducation qui offre *so little for the mind*, si peu pour la formation véritable de l'esprit.

A V E C O U S A N S COMMENTAIRES

PRIÈRE DE PIE XII À SAINT PIE X

LE SAINT PÈRE a terminé par une admirable prière le discours qu'il a prononcé après avoir canonisé son prédécesseur le pape Pie X. En voici le texte français.

« O saint Pie X, gloire du sacerdoce et honneur du peuple chrétien; toi en qui l'humilité parut fraterniser avec la grandeur, l'austérité avec la mansuétude, la piété simple avec la doctrine profonde; toi, pontife de l'Eucharistie et du catéchisme, de la foi intègre et de la fermeté impavide, tourne ton regard vers la sainte Église que tu as tant aimée et à laquelle tu as donné le meilleur des trésors que la divine Bonté, d'une main prodigue, avait déposés dans ton âme;

L'ESPRIT DE L'ENSEIGNEMENT QU'IL FAUT POUR TOUS

AVEC M. GILSON, nous avons, le mois dernier (p. 168), affirmé que l'État moderne, « précisément parce qu'il est démocratique », doit posséder un système scolaire capable de lui préparer une élite. Mais comment étendre à tous (en démocratie, chacun a des droits égaux) le bienfait d'un enseignement propre à former l'élite? « Puisque, dit M. Gilson (*L'École à la croisée des chemins*, pp. 27 ss.), la réponse ne saurait être ni de supprimer la culture libérale que donnent seules les humanités littéraires et scientifiques, ni de l'imposer à tous les citoyens, elle ne peut consister qu'à faciliter l'accès de ces études à tous ceux qui peuvent en bénéficier et, pour les autres, à faire que l'enseignement tout entier... soit vivifié par l'esprit des études libérales, du dedans et à tous les degrés. »

C'est dire qu'il faut donner au développement de l'intelligence le pas sur tout le reste. Il s'agit ici d'enseignement, non d'éducation; autrement, on pourrait demander à l'illustre philosophe quel cas il fait de la formation affective et de l'équilibre émotif, dont l'élite a besoin autant que de culture intellectuelle. M. Gilson n'ignore pas que l'équilibre émotif dépend beaucoup plus de l'influence familiale que du système scolaire. Parlant de l'enseignement apte à produire l'élite dans l'État démocratique, il propose que, « dès le début le plus humble », on traite « l'enfant comme un animal raisonnable », faisant « en tout appel à son intelligence ».

« Puisqu'il est un être humain, l'enfant, l'écolier, l'étudiant ne sait vraiment que ce qu'il comprend, et puisque nous ne pouvons prévoir avec certitude ce qu'il aura besoin de savoir au cours de sa vie, le plus grand service que nous puissions lui rendre, même au point de vue pratique, est de développer en lui cette aptitude à apprendre par soi-même qui est plus précieuse que tout le savoir du monde. Qu'à tous les degrés... le choix des matières et des programmes soit dominé par le souci de cette même fin: éveiller, nourrir et fortifier cette petite lumière de l'intellect, dont nul homme n'est dépourvu, qui est son honneur humain même... Nous trahissons cet esprit dans nos écoles chaque fois qu'au lieu de faire appel à l'intelligence de l'écolier, de l'élève ou de l'étudiant, nous le trompons en lui offrant des programmes illusoires... des simplifications déformantes, bref, l'un quel-

obtiens-lui l'intégrité et la constance au milieu des difficultés et des persécutions de notre temps; soulève cette pauvre humanité, aux douleurs de qui tu as tellement pris part qu'elles finirent par arrêter les battements de ton grand cœur; fais que la paix triomphe dans ce monde agité, la paix qui doit être harmonie entre les nations, accord fraternel et collaboration sincère entre les classes sociales, amour et charité entre les hommes, afin que de la sorte les angoisses qui épuisèrent ta vie apostolique se transforment, grâce à ton intercession, en une réalité de bonheur, à la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et le Saint Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il! »

conque des succédanés de l'effort intellectuel qui se débitent dans tant d'écoles avec le résultat que l'on sait. »

Après quoi, M. Gilson s'attache à préciser les disciplines qu'il juge fondamentales pour la formation de l'esprit: « la maîtrise de sa propre langue, afin de pouvoir exprimer tout ce qui se rapporte à la nature humaine; la maîtrise des mathématiques, afin de pouvoir exprimer tout ce qui se rapporte à la nature des choses, dont les mathématiques sont le langage... Savoir s'exprimer, pouvoir mettre ses idées en ordre être capable de se faire comprendre des autres et de les comprendre à leur tour, voilà ce que l'on ne saurait acheter au prix de trop d'efforts. Mais aussi connaître au moins les rudiments de la mieux faite de toutes les langues de l'esprit, qui est celle des mathématiques, voilà qui servira l'adulte de demain, quel que doive être son métier ».

Où l'étudiant trouvera-t-il les idées qu'il doit apprendre à exprimer avec maîtrise? demandera-t-on à M. Gilson. Dans les quelques autres disciplines qui, sans être fondamentales comme la langue maternelle et les mathématiques, entrent dans le programme qu'esquisse l'académicien: géographie, histoire et surtout philosophie et religion. Nous ajouterions: dans tout ce que l'observation personnelle et l'information familiale apportent d'enrichissement à un enfant qui ne vit pas en barbarie. Et pourquoi chicaner M. Gilson parce qu'il appelle le langage des mathématiques « la mieux faite de toutes les langues de l'esprit »? Quel « langage » traduit mieux que celui des chiffres ce qu'on veut lui faire dire? Ce n'est pas le plus complet, ni le plus humain, d'accord; c'est le plus parfait comme langage.

On souscrita donc au dernier conseil de notre auteur. « Quel que soit le programme, n'enseignez que peu de matières; choisissez-les pour les prises qu'elles offrent à l'intelligence; enseignez chacune d'elles à fond, pendant le nombre d'heures et d'années qu'il faudra pour que l'esprit de l'élève ait le temps de les assimiler, de les dominer et finalement d'en faire cet usage personnel qui est la vie intellectuelle même. Pourtant, direz-vous, que faire s'il ne parvient pas à comprendre? Rien, attendre et surtout ne pas prétendre... lui jamais faire apprendre ce qu'en effet il ne comprend pas. »

Toute autre pédagogie nous engagerait, selon l'expression de M. Gilson, dans la voie de l'illusion et du mensonge.

SUFFISANCE DANS LE DÉSORDRE

A force de vouloir sauver le pécheur, certains écrivains finissent par sauver le péché. Et à force de se refuser à juger l'impie, ils finissent par juger le juste, qui, lui, doit s'abstenir de juger ceux qui le jugent, sous peine de passer pour un pharisien et un figuier sec. Il y a maldonne, inversion de la charité et de l'humilité.

Pourquoi opposer humilité et pureté? Il ne saurait y avoir pureté de cœur sans humilité. Qu'on se rappelle « l'humble Vierge Marie », petite servante — ancilla — et pleine de grâce!

Dans un billet publié par la France catholique, Gustave Thibon démasque « l'orgueil du pécheur » et « la suffisance dans le désordre » que d'autres voudraient exalter.

TOUT COMPRENDRE, tout pardonner. Ce courant de spiritualité qui traverse la littérature moderne, depuis Dostoïevsky jusqu'à Graham Greene en passant par Wilde, Gide, Mauriac et tant d'autres, et qui s'attache à mettre en valeur l'appel mystique et l'humilité, — qui peuvent subsister dans certaines âmes en dépit et parfois à cause du péché, — au détriment de la loi morale et des vertus sociales, je sais bien qu'il est conforme à l'enseignement constant de l'Évangile; je n'ai pas à m'alarmer de voir revivre, dans le roman moderne, ces hors-la-loi que furent la Samaritaine, le bon larron, l'enfant prodigue et la femme adultère — et cependant je reste mal à l'aise et presque effrayé devant ce déballage de compréhension et de miséricorde.

Je suis d'accord sur le fond, et je ne doute pas qu'au soir de cette vie, le plus misérable pécheur, conscient de son néant et torturé par la soif de l'impossible amour, ne soit jugé plus favorablement que « l'homme de bien » endurci dans sa vertu et trop suffisant (ô merveille de l'étymologie!) pour avoir besoin de Dieu. Que la foi et l'amour l'emportent sur la loi, c'est là une vérité chrétienne élémentaire que, seuls, les pharisiens méconnaissent. Aussi bien, ce qui me gêne, ce n'est pas cette vérité elle-même, c'est son étalage indiscret aux yeux de la foule: le secret de Dieu divulgué, l'amour nu et balbutiant en proie aux lampions et aux haut-parleurs de la foire.

Il y a là un danger dont les grands esprits, élevés par leur culture et leur vie intérieure au-dessus des conformismes sociaux, mesurent très mal l'étendue. La masse humaine est faite d'une majorité d'êtres médiocres qui ont besoin, pour ne pas se dissoudre dans le néant, d'un code infrangible d'observances extérieures. Ce code ne règle que les apparences, je le sais bien; mais les êtres auxquels il s'adresse sont-ils beaucoup plus que des apparences, et la première charité à leur égard, le premier souci de leur salut ne consistent-ils pas à les aider à « sauver les apparences »?

Vous proclamez que la paresse, l'ivrognerie ou l'adultère ne sont pas des obstacles absolus entre l'âme et Dieu, pourvu qu'ils s'accompagnent de charité et d'humilité. Encore une fois, vous avez raison; mais, en mettant indistinctement en lumière cette évidence intérieure, vous risquez de justifier et d'ancrer dans leur péché le paresseux, l'ivrogne ou l'adultère... et sans leur donner pour autant la charité et l'humilité. Pis que cela: vous risquez de stériliser en eux le germe de ces vertus en leur inspirant un nouvel orgueil, plus subtil et plus impur que celui des pharisiens vertueux: l'orgueil du pécheur qui se sent sauvé quoi qu'il fasse, la suffisance dans le désordre.

Il est des secrets qui doivent se deviner, et non s'afficher: ils éclatent et pourrissent à la lumière comme ces habitants des obscures profondeurs marines qu'on tire au grand jour. L'homme qui sait trop bien qu'on peut rester pur et humble en violant la loi n'est déjà plus ni humble ni pur...

Au fil du mois

Les enseignements du Pape

La charge d'enseigner a été confiée par Jésus-Christ aux apôtres et à leurs successeurs. Fidèle à cette tâche, Notre Saint Père le pape Pie XII a déjà publié vingt-sept encycliques, où l'on trouve, sur les plus graves problèmes, des considérations d'une sagesse surhumaine. A cette forme principale de l'enseignement pontifical, il faut ajouter maints autres documents: bulles ou constitutions apostoliques, épitres et exhortations apostoliques, brefs, *motu proprio*, chirographes, lettres, etc. Dans une étude en cours de publication (voir la revue *Témoignages*), M. l'abbé Georges-R. Pilote, professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi, compte 341 constitutions apostoliques et 305 brefs publiés de 1939 à 1953 dans les *Acta Apostolicae Sedis*. Et l'enseignement oral du Pape n'est pas moindre. Le même auteur a relevé, du 2 mars 1939 au 1^{er} mars 1953, 731 allocutions et 111 radio-messages. La grave maladie dont fut affligé récemment notre bien-aimé Pontife semblait devoir nous priver quelque temps de ses précieuses directives. Mais il entra à peine en convalescence que paraissait une de ses plus longues et importantes encycliques, *Sacra virginitas*, suivie bientôt après d'une autre, *Ecclesiae fastos*, consacrée au douzième centenaire du martyr de saint Boniface, apôtre de la Germanie et de plusieurs pays de l'Europe occidentale.

Les moyens techniques dont dispose notre âge facilitent au chef de l'Église l'exercice de son magistère en lui permettant d'atteindre rapidement les pays les plus éloignés. Ce bienfait, il est vrai, n'est pas sans inconvénient. Les grandes agences de presse font diligence pour servir au plus tôt leurs abonnés. Des traductions hâtives, des dépêches précipitées risquent de trahir la pensée pontificale. Que d'exemples on pourrait citer d'omissions, voire de contresens dus à la hâte et reproduits ensuite dans de vénérables publications! Un cas typique est celui de la courte prière de l'Année mariale. Le premier texte parvenu au Canada et adopté dans la plupart des diocèses contenait au moins trois erreurs.

Aussi est-ce à des textes soigneusement contrôlés, fussent-ils retarder un peu sur les journaux, — et bien qu'il puisse s'y glisser parfois encore, comme en toute œuvre humaine, quelque imperfection, — qu'il faut recourir pour accorder aux documents pontificaux la lecture et la méditation qu'ils méritent. Les catholiques cultivés — homme de loi, médecins, universitaires, journalistes, hommes d'affaires, professeurs, chefs d'entreprises ou de syndicats, sans parler des personnes consacrées à Dieu — devraient faire des enseignements pontificaux leur lecture de chevet.

J.-P. A.

Une encyclique sur la virginité

Le 25 mars dernier, avant même d'être parfaitement remis d'une grave maladie qui avait alarmé l'Église entière, le Souverain Pontife adressait à tous les fidèles une vigoureuse lettre sur le thème austère de la virginité. Plusieurs fois déjà, le Pape s'est élevé contre ceux qui, dans leur désir de réhabiliter l'amour conjugal et les vertus sanctifiantes du mariage, allaient jusqu'à déprécier le célibat consacré à Dieu.

En termes clairs et forts, Pie XII proclame dans son encyclique la supériorité de l'état virginal; fonde sur l'enseignement très net du Fils de Dieu et de son apôtre Paul cette vérité qu'a définie le concile de Trente; invoque l'exemple du Christ et de sa Mère, imité ensuite par tant de saints et de saintes; explique les raisons théologiques du dogme; expose les motifs spirituels et apostoliques du vœu de chasteté que prononcent les religieux et les prêtres de l'Église latine, affirme la possibilité et marque les conditions de son observation;

exhorte enfin les éducateurs et les prêtres à exalter la virginité et à favoriser les vocations sacerdotales et religieuses.

On a pensé que, « sur ses vieux jours », le Pape se désintéressait des choses « pratiques ». Quelle gentillesse! La défense de la vérité, la lutte contre l'erreur: songes creux pour plusieurs, dont l'influence, hélas! mène les hommes à la ruine. Et la pire erreur peut-être qui menace présentement notre monde détraqué par l'obsession de la chair, c'est celle qui répand la théorie de l'impossibilité ou de la nocivité de la continence. Très proche de cette erreur, la manie qu'ont maints écrivains, romanciers ou pseudo-savants, d'identifier l'amour humain avec son expression charnelle, comme si la virginité n'était pas un amour, voire le premier, le plus parfait amour. Il était temps que la voix la plus autorisée purifie de son souffle la contagion malsaine de notre climat social.

Prêtres, religieux et religieuses éprouveront un sentiment de légitime fierté à lire l'encyclique du Pape. Les célibataires qui vivent saintement dans le siècle relèveront la tête devant les railleries des ignorants et des sots. Il reste aux parents chrétiens de mieux comprendre que leur vocation est sainte et sanctifiante dans la mesure où elle sert à préparer pour le ciel, dont les vierges anticipent le mode de vie ici-bas, le nombre d'élus désirés par le Seigneur.

M.-J. D'A.

Journalisme distrait

Dans son numéro du 7 juin dernier, le *Montreal Star* commettait une erreur si grossière que nous voudrions la mettre au compte de la distraction. Mais les psychologues qui analysent les lapsus et les images-déclics y retraceraient sans doute le vieux cliché du *priest-ridden Quebec*.

L'article dont il s'agit reproduisait et commentait le discours que le premier ministre de la province de Québec prononça récemment devant la Chambre de Commerce des Jeunes. Au milieu de paragraphes mis entre guillemets, le journaliste en glissa un autre qui résumait une affirmation de M. Duplessis: « Plus loin, le premier ministre dit à son auditoire que la taxe provinciale sur le revenu fut imposée après avoir pris conseil des archevêques et des évêques de la province de Québec. » Cette phrase donne nettement l'impression que l'impôt de 15% sur le revenu est l'œuvre des évêques. Le paragraphe suivant élimine tout doute à ce sujet: « Quelqu'un aurait-il l'intention, demanda M. Duplessis, de nous empêcher de suivre les conseils et les directives donnés par nos archevêques et évêques? » Or, ce dernier passage est tiré hors du contexte. A ce moment de son discours, M. Duplessis parle non pas de la taxe elle-même, mais de la manière dont elle doit être prélevée afin de ne pas pressurer les familles à revenu modeste. La différence est de taille.

Nous voudrions faire deux remarques. La première concerne les journalistes protestants. Ils devraient tous savoir que la hiérarchie catholique, dans la province de Québec comme partout ailleurs, ne s'ingère pas dans des questions purement politiques, si ce n'est dans de rares cas de suppléance. Alors, elle intervient au nom de la charité. Il est tout de même facile de voir, pour qui a des yeux, — à moins de croire à quelque éminence grise s'agitant dans l'ombre ou à quelque fantôme en soutane hantant les coulisses des parlements, — qu'il n'y a ici au pays, ni au fédéral, ni au provincial, de représentant du clergé. Aucun évêque catholique n'est premier ministre d'une province. Il n'y a aucun prêtre qui siège dans aucun des onze parlements, alors que des pasteurs protestants siègent dans les parlements provinciaux et au parlement fédéral, et sont premiers ministres de deux provinces, la Saskatchewan et l'Alberta.

La deuxième remarque concerne les journalistes catholiques. Le *Montreal Star* a un fort tirage. Il est lu par une immense clientèle catholique de langue anglaise et de langue

française. Aucun *quotidien* de la métropole n'a dénoncé cette attaque contre la hiérarchie; disons, pour être indulgent: aucun n'a relevé pareille bourde. Elle leur a échappé à tous. C'est à l'*hebdomadaire The Ensign* (12 juin) que revient l'honneur, après s'être renseigné à fond auprès des autorités civiles et religieuses, d'avoir défendu les archevêques et évêques de la province de Québec.

L. D'A.

Abitibi-Chibougamau Une grande nouvelle, qui vaut bien des grands discours: notre Québec, moins bien pourvu de chemins de fer que l'Ontario, sera doté d'un tronçon de 294 milles, reliant Beattyville et Amos à Chibougamau et Saint-Félicien, l'Abitibi au Lac-Saint-Jean. Les deux régions réclamaient la ligne; Saint-Félicien continuera à se camionner par une route bien convenable, en attendant son terminus, absolument nécessaire. Une vieille charte de 1920, accordée par Québec, signée Gali-peault, est restée lettre morte, à cause de la crise: le chômage a tout bloqué contre tout bon sens. C'est précisément le chômage qui aurait dû tout lancer, pour faire travailler les chômeurs, les mines, les chutes et le royaume de Matagami. Les cordes de bois à pâte — de trente à cinquante millions — ne nous vaudront-elles pas enfin une papeterie par là?...

En tout cas, un crédit de 35 millions d'Ottawa au Canadien national dédommagera un peu notre Québec des impôts abusifs au profit des autres. M. le sénateur Nicol, un bon libéral, a qualifié de *vol* cet empiètement continu. Comme dit un malin, qui est peut-être un homme d'État qu'on ignore, « Québec devrait continuer à réclamer son autonomie et ses droits, tout en acceptant comme restitution, comme *argent de conscience*, les offres de millions d'Ottawa ». D'abord, pour la route trans-Canada, si gauchement refusée, alors que toutes les provinces en bénéficient pour payer moins cher d'assurances que nous contre les accidents. Aussi, pour accepter les cadeaux-restitutions, fruits d'un cruel remords, aux universités, collèges, hôpitaux, etc...

Québec nage dans l'illogisme en acceptant d'Ottawa pensions de vieillesse et allocations familiales, mais non l'avantageuse contribution pour une voirie qui nous ferait tant de bien. Politique, politique!... Ceux qui redoutent pour Montréal la canalisation du Saint-Laurent, l'avenue grande

ouverte sur Toronto, Niagara et Windsor, se réjouissent du moins que le trait d'union Chibougamau-Abitibi encadre le nord québécois. Cela favorisera le commerce vers Toronto? A nous d'être plus habiles et plus pressés.

Al. D.

Jour du Canada Le Canada, c'est d'abord cette terre qui porte, nourrit, façonne un type humain à son image. C'est le brouillard qui avance avec la marée dans la baie Sainte-Marie, la pluie qui tombe comme un rideau sur la ville de Vancouver. C'est l'azur glacé des nuits d'hiver, les longs crépuscules des soirs d'été. Ce sont les Grands Lacs, les immenses Prairies, la toundra du Grand Nord, où l'homme n'est plus la mesure des choses. C'est le fleuve Fraser que remontent les saumons intrépides, c'est le Saint-Laurent qui roule ses eaux vers la mer, puissant crescendo de la Symphonie du Nord.

Le Canada, ce sont ses habitants: le pêcheur dans sa barque, le mineur dans les galeries, le paysan sur son tracteur, les hommes de Mars dans les aciéries et les avionneries. C'est la ménagère sur le balcon, les enfants dans le parc, les religieuses dans la cour de l'école, mouettes sur la plage déserte. Le Canada, ce sont de petites choses innombrables: le chemin du rang et l'orme dans le champ, la plainte du huard sur le lac, et de l'engoulement sur les toits de la ville. C'est le magasin général, le presbytère, l'église fraîche. C'est le dimanche paisible.

Le Canada, c'est un passé: les fondateurs, les saints, les gouverneurs, les colons, têtes dures et cœurs nobles, qui bâtirent ici une Église et un pays. Ce sont les faits d'armes et les courses des découvreurs qui enchantèrent notre enfance. C'est la conquête de la responsabilité ministérielle, c'est le pacte de la Confédération. Ce sont les amours immémoriales du paysan et du sol, la fidélité à la langue, aux traditions, à la foi. C'est la liberté de respirer en paix. C'est ce chant qui gonfle la poitrine, ce drapeau qui brille au soleil...

Poète, dépose ton luth! Où est notre chant national? Où est notre drapeau canadien?

O mon pays, divisé entre trop d'intérêts et trop d'allégeances, et trop adolescent encore pour trouver en toi-même ton équilibre et ton unité...

L. D'A.

SAINT PIE X

Albert PLANTE, S. J.

PLACE SAINT-PIERRE. Samedi 29 mai. Le Saint Père doit apparaître sur la place à six heures et quart du soir pour procéder à la canonisation de Pie X. Toute cérémonie de béatification ou de canonisation réjouit le Pontife régnant. Par elle, il glorifie le Christ et donne un autre intercesseur aux hommes pleins de misères et de péchés. Mais aujourd'hui, Pie XII éprouve une joie particulière.

Nous rendons donc de ferventes actions de grâces à la divine bonté pour Nous avoir permis de vivre cet événement extraordinaire, d'autant plus que, pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'Église, la canonisation formelle d'un pape est proclamée par celui qui eut jadis le privilège d'être à son service dans la curie romaine.

Arrivé sur la place un peu avant cinq heures, j'y trouvai une grande multitude. On m'avait dit qu'un des meilleurs endroits pour jouir d'un coup d'œil d'ensemble permettant à la fois de contempler la cérémonie et la vaste foule, c'était l'entrée de la place, là où commence la fameuse colonnade

du Bernin. Plusieurs étaient rendus depuis longtemps déjà, — deux heures et même midi, — fortement désireux de se trouver le plus près possible du parcours de la *sedes gestatoria*. Dans leurs *Itinéraires romains*, Maury et Percheron, après avoir parlé de l'unité et de la continuité qui font de la basilique Saint-Pierre l'œuvre « romaine » par excellence, ajoutent: « Étant bien entendu que, de cette œuvre, seule la présence triomphale du Souverain Pontife, lors d'une cérémonie solennelle, avec le déploiement liturgique et le concours de la foule qui l'accompagnent, réalise la fin et maintient toujours actuelle la leçon. » Cette affirmation vaut pour la place, siège de tant de triomphes du Vicaire du Christ, vers qui montent, en ces occasions, les acclamations et les applaudissements.

C'est ce qui se passa le 29 mai. Pendant la longue attente, des vendeurs offrirent — du moins dans le rayon immédiatement soumis à mes observations — numéros spéciaux de journaux, images de Pie X, crème glacée, etc. Bien étroit

celui qui s'en formaliserait. Ce sont là des faiblesses — le mot est ici trop fort — de l'humaine nature. La foule avait d'ailleurs d'autres dérivatifs pour entretenir et sanctifier son attente. Un chœur, amplifié par de puissants haut-parleurs, chanta tour à tour le *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, le *Credo*, le *Regina coeli*, les litanies des saints. La foule participait à ces chants. Il est difficile de décrire les sentiments inspirés par le *Christus vincit*. Le matin même, j'étais allé à la basilique Saint-Jean-de-Latran, l'église mère du monde catholique, le premier hommage officiel de l'empire romain au Christ; on sait que les papes résidèrent à cet endroit jusqu'au XIV^e siècle, que de grands conciles s'y tinrent et que c'est dans le palais actuel que fut signé, en 1929, le traité du Latran. En pensant aux joies, aux luttes et aux souffrances de l'Église depuis ses origines; en méditant au lien vital qui unit Saint-Jean-de-Latran, l'ancien centre de la chrétienté, à Saint-Pierre et au Vatican, qui en sont le centre actuel; en songeant à l'impression causée la veille au soir, à dix heures, par la bénédiction que le Pape avait donnée, de sa fenêtre, à la foule, — empêché actuellement d'accorder des audiences, le Saint Père apparaît chaque jour à sa fenêtre et bénit ses enfants, — je constatais que le *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat* prenait un relief extraordinaire. L'auditeur attentif éprouvait presque le sentiment sensible de la pérennité de l'Église: « Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Les journaux ont donné le détail de la cérémonie de la canonisation et de la messe du lendemain. Il importe d'ailleurs au but de cet article de dégager quelques pensées de l'allocution du Saint Père, prononcée le samedi soir entre la canonisation et le chant du *Te Deum*. Cette allocution rappelle les principaux titres de gloire du nouveau saint.

*

Le nom si cher de Pie X traverse en ce soir radieux toute la terre, d'un pôle à l'autre, scandé par les voix les plus diverses; il suscite partout des pensées de céleste bonté, des élans puissants de foi, de pureté, de piété eucharistique, et résonne comme un témoignage éternel de la présence féconde du Christ dans son Église. Par un retour généreux, en exaltant son serviteur, Dieu atteste la sainteté éminente par laquelle, plus encore que par son office suprême, Pie X fut pendant sa vie le champion illustre de l'Église et se trouve par là, aujourd'hui, le saint que la Providence présente à notre époque.

Le Saint Père désire que les fidèles contemplent « dans cette lumière la figure gigantesque et douce du saint pontife ». Trois faits principaux résumant son œuvre: 1^o le nouveau code de droit canon; 2^o la lutte contre le modernisme; 3^o sa sainteté personnelle toute sacerdotale.

1. *Le nouveau code de droit canon.* — Dans sa première encyclique (4 octobre 1903), Pie X déclara que son but unique était, selon le mot de saint Paul aux Éphésiens, de « tout instaurer dans le Christ, *instaurare omnia in Christo* ».

Mais quelle est la voie qui nous ouvre l'accès à Jésus-Christ? se demandait-il, en regardant avec amour les âmes perdues et hésitantes de son temps. La réponse, valable hier comme aujourd'hui et dans les siècles à venir, est: l'Église. Ce fut donc son premier souci, entretenu incessamment jusqu'à sa mort, de rendre l'Église toujours plus concrètement apte et ouverte au cheminement des hommes vers Jésus-Christ. A cette fin, il conçut l'entreprise hardie de renouveler le corps des lois ecclésiastiques, de manière à donner à l'organisme entier de l'Église un fonctionnement plus régulier, une sûreté et une promptitude de mouvements plus grandes, comme le demandait un monde extérieur imprégné d'un dynamisme et d'une complexité croissante.

Cette « œuvre assurément difficile », selon l'expression même de Pie X, répondait bien, affirme Pie XII, à son sens pratique éminent et à la vigueur de son caractère;

cependant, il ne semble pas que la seule considération de son tempérament donne le dernier motif de la difficile entreprise. La source profonde de l'œuvre législative de Pie X est à chercher surtout dans sa sainteté personnelle, dans sa persuasion intime que la réalité de Dieu, perçue par lui dans une incessante communion de vie, est l'origine et le fondement de tout ordre, de toute justice, de tout droit dans le monde.

2. *La lutte contre le modernisme.* — Dans cette entreprise, Pie X se révéla, comme dans la précédente, « champion convaincu de l'Église et saint providentiel de nos temps ». Cette seconde entreprise « ressembla, par ses épisodes parfois dramatiques, à la lutte engagée par un géant pour la défense d'un trésor inestimable: l'unité intérieure de l'Église dans son fondement intime: la foi ». Ce fut dès le milieu familial que la Providence le prépara à cette œuvre essentielle à la vie de l'Église. La lucidité et la fermeté qu'il manifesta dans la lutte « attestent à quel degré héroïque la vertu de foi brûlait dans son cœur de saint ».

Il est juste que l'Église, en lui décernant à cette heure la gloire suprême, à l'endroit même où depuis des siècles brille sans se ternir celle de Pierre, et en confondant ainsi l'un et l'autre dans une seule apothéose, chante à Pie X sa reconnaissance et invoque en même temps son intercession pour se voir épargner de nouvelles luttes du même genre. Mais ce dont il s'agissait précisément alors, c'est-à-dire la conservation de l'union intime de la foi et de la science, est un bien si grand pour toute l'humanité que cette seconde grande œuvre du pontife est, elle aussi, d'une importance telle qu'elle dépasse largement les frontières du monde catholique.

Contre le modernisme, « cette catastrophe spirituelle du monde moderne », qui séparait, « en les opposant, la foi et la science dans leur source et leur objet », et qui provoquait « entre ces deux domaines vitaux une scission tellement funeste que la mort l'est à peine plus », Pie X indiqua l'unique remède.

Le saint opposa à un tel mal le seul moyen de salut possible et réel: la vérité catholique, biblique, de la foi acceptée comme « un hommage raisonnable » (*Rom.*, XII, 1) rendu à Dieu et à sa révélation. Coordonnant ainsi foi et science, la première en tant qu'extension surnaturelle et parfois confirmation de la seconde, et la seconde comme voie d'accès à la première, il rendit au chrétien l'unité et la paix de l'esprit, conditions imprescriptibles de la vie.

L'action clairvoyante de Pie X fait qu'aujourd'hui comme hier l'Église possède fermement la vérité.

C'est à lui, en effet, que revient le mérite d'avoir préservé la vérité de l'erreur, soit chez ceux qui jouissent de toute sa lumière, c'est-à-dire les croyants, soit chez ceux qui la cherchent sincèrement. Pour les autres, sa fermeté envers l'erreur peut encore demeurer un scandale; en réalité, c'est un service d'une extrême charité, rendu par un saint, en tant que chef de l'Église, à toute l'humanité.

Des passages de cette allocution relatifs au rôle irremplaçable de l'Église, il faut rapprocher le discours du Pape aux cardinaux et évêques présents à Rome pour la canonisation. Il rappelle, lui « ancien » parmi des « anciens », que le pontife romain et les évêques sont dans l'Église les seuls maîtres de droit divin. Tous ceux qui négligent « la liaison avec le magistère vivant de l'Église » tombent dans des errements funestes.

3. *Sainteté personnelle toute sacerdotale.* — C'est la sainteté qui inspira et guida les deux grandes entreprises de Pie X. Cette sainteté, elle « brille encore plus immédiatement dans ses actions quotidiennes ».

C'est en lui-même d'abord qu'il réalisa, avant de le réaliser dans les autres, le programme qu'il s'était fixé: tout rassembler, tout ramener à l'unité dans le Christ. Comme humble curé, comme évêque, comme souverain pontife, il fut toujours persuadé que la sainteté à laquelle Dieu le destinait était la sainteté sacerdotale.

« Prêtre avant tout dans le ministère eucharistique », voilà qui résume le mieux la physionomie du saint et son activité en faveur de la dignité du culte, de la réception fréquente, même quotidienne, de l'Eucharistie.

Grâce à la vision profonde qu'il avait de l'Église comme société, Pie X reconnut dans l'Eucharistie le pouvoir d'alimenter substantiellement sa vie intime et de l'élever bien haut au-dessus de toutes les autres associations humaines. L'Eucharistie seule, en qui Dieu se donne à l'homme, peut fonder une vie de société digne de ses membres, cimentée par l'amour avant de l'être par l'autorité, riche en œuvres et tendant au perfectionnement des individus, c'est-à-dire « une vie cachée en Dieu avec le Christ ».

C'est là un exemple providentiel pour le monde moderne en désarroi. Qu'il jette donc un regard sur les fidèles réunis autour de l'autel et comprenne tout ce que peut apporter la vie eucharistique, cette vie de « solidarité avec le Christ et avec ses propres frères ». On puise à l'autel

la vie intérieure de dignité personnelle et de valeur personnelle, qui est actuellement sur le point d'être submergée par le caractère technique et l'organisation excessive de toute l'existence, du travail et même des loisirs. Dans l'Église seule, semble répéter le saint pontife, et, par elle, dans l'Eucharistie, qui est « une vie cachée avec le Christ en Dieu », se trouve le secret et la source de rénovation de la vie sociale.

D'où l'importance de l'Eucharistie dans la vie du prêtre, qui a la grave responsabilité « d'ouvrir aux âmes la source salvifique » du sacrement d'amour.

Son œuvre ne serait plus sacerdotale si, fût-ce même par zèle des âmes, il faisait passer au second rang sa vocation eucharistique. Que les prêtres conforment leurs pensées à la sagesse inspirée de Pie X et orientent avec confiance dans la

lumière de l'Eucharistie toute leur activité personnelle et apostolique.

Mais la vie intérieure n'est pas un bien réservé aux élus du Seigneur. Elle est nécessaire à tout chrétien.

Sans la vie intérieure, toute activité, si précieuse soit-elle, se dévalue en action mécanique et ne peut avoir l'efficacité propre d'une opération vitale.

Pie XII revient une deuxième fois — on sait combien ce problème lui tient à cœur — sur les dangers de la technique, sur la nécessité de l'imprégner de vie spirituelle.

Eucharistie et vie intérieure: voilà la prédication suprême et la plus générale que Pie X adresse, en cette heure, du sommet de la gloire, à toutes les âmes. En tant qu'apôtre de la vie intérieure, il se situe, à l'âge de la machine, de la technique, de l'organisation, comme le saint et le guide des hommes d'aujourd'hui.

Le Pape termina son allocution par une très belle prière au nouveau saint (voir p. 198).

*

Au soir du 29 mai, comme après la cérémonie du lendemain, Pie XII, encore convalescent, sentit probablement peser sur lui la lassitude physique. Cette lassitude, soyons-en sûrs, lui parut légère. De toutes les canonisations de son pontificat, nulle sans doute ne lui fut et ne lui sera plus douce que celle de Pie X. Les illuminations de la place Saint-Pierre, qui attirèrent tant de monde, étaient un symbole bien pâle de l'allégresse de son âme. Il sait que successeur, comme lui, de Pierre, le nouveau saint veillera d'une façon spéciale sur l'Église, à une époque où les hommes ont grand besoin de sa vérité et de sa charité.

Qu'est-ce que l'urbanisme?

Jean CIMON

L'URBANISME est un mot à la mode dont chacun use suivant sa fantaisie ou son intérêt; finalement, on ne s'y comprend plus.

L'urbanisme n'est pas « l'embellissement ». Cette plante curieuse qui fleurit dans la province de Québec a été définie par un architecte québécois: « Les efforts louables que l'on fait pour rendre moins odieux ce que l'on a négligé de faire beau du premier coup; c'est le repentir de la laideur. » Il est difficile d'embellir la laideur, et une chose bien faite n'a pas besoin d'être embellie.

L'urbanisme respecte la tradition et y puise une inspiration précieuse qui s'exprime en fonction des besoins humains et des techniques de notre époque. Les urbanistes s'inquiètent du pillage scandaleux de nos monuments historiques et ils partagent l'opinion de M. Gérard Morisset qui lançait ce cri d'alarme:

Nous avons perdu à peu près tout sens de l'architecture, et il est temps de le récupérer si nous ne voulons pas abîmer définitivement le coin de pays où nous vivons.

Sujet très actuel que celui de l'urbanisme. Nos lecteurs apprécieront donc cet article de M. Jean Cimon, sociologue-urbaniste au Service provincial de l'urbanisme et professeur d'urbanisme à la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval. M. Cimon a étudié l'urbanisme en Suède et à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris. Ce texte inédit est l'introduction d'un livre qui paraîtra prochainement sous le titre de Suède, pays de l'urbanisme.

Il y a deux manières d'abîmer un pays: soit en faisant disparaître, l'un après l'autre, les monuments dignes d'intérêt qui en sont la parure; soit en les noyant dans des masses de constructions médiocres qui les soustraient au regard ou leur enlèvent, par un voisinage encombrant, une part de leurs qualités architecturales. Il y a longtemps que nous avons combiné ces deux manières d'enlaidir notre paysage. (*L'Architecture en Nouvelle-France.*)

L'urbanisme est la science et l'art de l'aménagement de l'espace en vue d'assurer le bien-être des populations. L'urbanisme, tel qu'on l'entend aujourd'hui, est d'abord une préoccupation économique et sociale née du phénomène récent de la croissance vertigineuse des villes.

La concentration d'une énorme population dans un espace restreint pose des problèmes complexes d'aqueduc, de voirie, d'hygiène, de protection contre l'incendie, de circulation, de stationnement, etc., problèmes qui touchent moralement l'individu et sont souvent à l'origine de graves désordres sociaux. Par exemple, une croissance urbaine désordonnée, des

maisons impropres à l'habitation, l'absence d'espaces libres, etc., peuvent causer la désintégration de la famille, l'affaiblissement progressif de la santé et de la vigueur intellectuelle, la délinquance juvénile. Ce qui fait la difficulté de l'urbanisme, c'est la complexité de son objet. L'urbanisme ne saurait être seulement la chose de l'ingénieur, de l'architecte, de l'arpenteur, du sociologue, de l'économiste ou du législateur. L'urbanisme est une œuvre collective parce qu'il englobe les multiples aspects de la vie urbaine.

Les grands problèmes actuels de l'urbanisme — plan et zones, communications, habitation — sont dominés par un problème plus général, celui des hommes.

La conception qu'on se fait de la ville change avec les époques. Au XVII^e siècle, les villes, ce sont de beaux monuments, des places à ordonnances. Au XIX^e siècle, ce sont des maisons et des rues: des maisons qu'il faut rendre saines et des rues qui doivent être commodes. Au XX^e siècle, ce sont des habitants: avant d'être un assemblage de maisons et de rues, la ville nous apparaît comme un assemblage, disons mieux, comme une assemblée d'êtres humains. (Pierre Lavedan, « Bases sociales, économiques, politiques de l'urbanisme », dans *la Vie urbaine*, Paris, 1950, n. 56.)

À la topographie physique d'une ville se superpose la topographie sociale; l'urbanisme doit saisir et harmoniser ces deux réalités.

La topographie physique urbaine exprime une notion géographique. Elle s'intéresse aux différents segments du territoire urbain suivant leur fonction particulière: zones de l'industrie, du commerce de gros ou de détail, de l'administration publique, des hôtels et pensions, de l'habitation familiale, qui forment un organisme dynamique ayant des lois propres.

La topographie sociale urbaine exprime une notion sociologique. Elle concerne les divers groupes d'individus caractérisés par des différences dans les standards de vie, dans le travail, dans les coutumes, dans la mentalité; car chaque groupe tend à l'unité sur un même point géographique de la ville. Cette dissociation des groupes sur des secteurs particuliers du territoire urbain forme le *quartier*, qui s'approprie le statut social conféré au groupe qui l'habite. On dira, par exemple, un « quartier pauvre », ou un « quartier chic », indiquant par là que le groupe confère une valeur sociale à un segment de territoire donné.

Au Canada français, cette notion de *quartier* correspond assez bien au territoire paroissial. Cette topographie sociale présente parfois un caractère géographique: ainsi les classes sociales dominantes occupent souvent les points les plus élevés du territoire urbain.

Si la ville est d'abord une assemblée d'êtres humains, il importe de bien connaître cette assemblée; c'est là qu'intervient la collaboration indispensable du sociologue à l'urbanisme. Le sociologue-urbaniste doit comprendre et aimer cette assemblée humaine pour laquelle il travaille. La connaissance statistique d'un milieu humain ne suffit pas. Il faut s'efforcer de pénétrer au delà des visages et des nombres. Les ouvrages

d'information et d'imagination apportent une aide précieuse à la connaissance d'un milieu humain: les romans de Roger Lemelin, par exemple, comptent parmi les meilleurs documents à la disposition du sociologue qui étudie la ville de Québec. Les journaux quotidiens indiquent aussi, mais de façon confuse, le cheminement capricieux de l'opinion publique.

Besoin d'espaces libres. — Le malheur de nos villes, c'est qu'on y a tué la nature, milieu normal de l'homme. Le citadin vit dans un univers de briques et de cheminées qui obscurcissent le ciel, souillent l'air pur et font disparaître toute verdure.

Le paysage ne peut jouer un rôle bienfaisant dans une agglomération urbaine, si les citoyens ne respectent pas ces valeurs ignorées ou oubliées: l'*arbre*, comme élément de beauté, d'hygiène et comme ornement urbain; le *panorama*, trop souvent masqué sans vergogne par des bâtiments laids, des panneaux-réclame vulgaires et démesurés; les *perspectives architecturales* qu'il faut conserver ou aménager.

Pendant longtemps, la forêt très dense de la vallée du Saint-Laurent fut un obstacle à l'établissement agricole. Aux premiers temps de la Nouvelle-France, il fallait faire vite: bûcher, essoucher, brûler les abatis, défricher, repousser la forêt hostile où s'embusquaient les indigènes. Mais cette phase est terminée depuis longtemps à la périphérie de nos villes; on n'en continue pas moins à raser tel terrain boisé avant de commencer à bâtir. On dynamite tel rocher, tel mamelon gênant plutôt que de les utiliser comme thème d'un aménagement urbain pittoresque.

Parce que la nature sauvage est encore tout près de nos petites villes, on dirait que les Canadiens français sont portés instinctivement à la détruire, comme s'ils voulaient échapper à sa domination: l'usage vraiment pathologique qu'ils font du *bull-dozzer*, pour raser et niveler un terrain boisé avant de bâtir, remonte peut-être à cette obsession de la forêt qui hantait les premiers colons français.

Un des leitmotivs de l'urbanisme au Canada français devra être la réintégration de la nature dans les agglomérations urbaines; dans son plan d'aménagement d'Ottawa (*Projet d'aménagement de la capitale nationale du Canada*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1950), l'urbaniste Jacques Gréber nous en donne une démonstration splendide.

Au Canada, on a souvent l'impression que l'urbanisme est au service exclusif des véhicules. On rogne continuellement les trottoirs — déjà si étroits! — pour élargir la chaussée. On n'hésite pas à transformer nos places en *parcs de stationnement*: hier, une pelouse, un banc sous de beaux arbres; aujourd'hui, un désert d'asphalte. Détruire un arbre pour loger une automobile, cela n'est pas de l'urbanisme; si l'automobile pose des problèmes qu'il faut résoudre, les citadins ont

besoin de deux arbres là où il n'en existait qu'un avant l'invasion de la ville par l'automobile.

Ce qui étonne l'urbaniste abordant aux rives du Saint-Laurent, c'est le retard considérable de l'équipement social sur l'équipement industriel. Ce paradoxe peut s'expliquer ainsi : l'industrialisation de la province de Québec — cause de l'urbanisation du groupe canadien-français — est l'œuvre d'une minorité anglo-saxonne étrangère à la culture canadienne-française. Le groupe anglo-saxon a construit des usines, harnaché des rivières puissantes : les aménagements hydrauliques sur le Saint-Maurice et sur le Saguenay sont des chefs-d'œuvre d'aménagement industriel. De son côté, le groupe canadien-français — transplanté d'un milieu rural familial dans un milieu urbain improvisé — ne s'est pas encore adapté tout à fait à la vie urbaine.

L'absence d'urbanisme social (de l'harmonisation des besoins humains et des fonctions urbaines) dans les villes du Québec reflète, sur le plan physique, la crise actuelle de la culture canadienne-française. Le problème des taudis — pour ne citer qu'un exemple — retient depuis peu l'attention du groupe canadien-français. Mais un cas particulier ne saurait être résolu sans une synthèse objective de tous nos problèmes urbains. « Or, ce Québec industriel et urbain n'a encore été l'objet d'aucune étude d'ensemble. » (*Essais sur le Québec contemporain*. Avant-propos par Jean-C. Falardeau. Québec, Presses universitaires Laval, 1953.)

Urbanisme et famille. — L'homme a toujours besoin d'un abri sûr, de repos, de sécurité, d'espace et d'air pur. Or, une ville qui se développe au hasard satisfait généralement peu à ces exigences naturelles. Parmi les bouleversements causés par la vie urbaine, l'un des plus graves est celui qui atteint la famille. Il est étonnant de constater avec quelle souplesse la vie familiale s'est intégrée dans cette complexité et ce tourbillon de la vie contemporaine d'une grande ville. Il y a bien eu, çà et là, des heurts et des mésadaptations ; mais il faut reconnaître que la famille y a gagné, grâce à l'éclosion merveilleuse de jeunes talents dont la découverte est attribuable aux avantages que procure la vie urbaine.

Par contre, la vie urbaine fait beaucoup de mal à nos enfants. Dès le jeune âge, elle les prive d'air pur et de soleil tonifiant, faute d'espace autour de la maison. À l'école primaire, les classes sont grises la plupart du temps, parce qu'on a construit l'école en bordure du trottoir ; l'enfant n'a pour toute échappée que le mur d'en face et le macadam hostile de la rue.

L'enfant a un besoin vital d'espace où remuer et courir en toute sécurité, où jouir de la verdure, du soleil et de l'air pur. Comment voulez-vous que nos enfants soient heureux et disciplinés, si on les prive de l'essentiel ? Le terrain de jeux, — et je ne parle pas ici d'une cour sale et obscure avec horizon de briques

et de cordes à linge, — le terrain de jeux vaste et ensoleillé est une nécessité vitale de la vie urbaine. Et logiquement, l'école devrait être située au beau milieu de ce terrain de jeux, sans qu'il en coûte plus cher aux contribuables ; car le terrain de jeux paroissial pourrait se confondre avec le terrain de l'école. Bien plus, l'école devrait être aménagée de façon à servir de centre récréatif en dehors des heures de classe. On n'aurait plus à s'entasser sous l'église, dans des caves humides et enfumées ; l'école reprendrait sa véritable fonction sociale, qui est d'être le prolongement de la famille urbaine.

Car il faut bien reconnaître que la vie familiale ne saurait redevenir ce qu'elle était autrefois ; l'avènement généralisé du salariat et une division du travail de plus en plus prononcée ont considérablement restreint l'empire de la famille urbaine.

De nouvelles institutions sociales remplissent maintenant certaines fonctions autrefois propres à la famille. Ainsi sont nés l'hôpital, l'école et le centre récréatif, la banque et la compagnie d'assurances, la coopérative et l'union ouvrière. C'est le rôle de l'urbanisme de favoriser l'épanouissement de ces institutions et de les intégrer d'une manière rationnelle dans la ville.

Urbanisme et civisme. — Le conseil municipal reflète avec plus ou moins de précision la mentalité de ses administrés ; il est lié en quelque sorte à l'opinion publique et il doit — à brève ou à longue échéance — satisfaire aux revendications populaires. Mais si l'opinion publique est indifférente au bien commun de la ville, il arrive que les seules pressions faites sur le conseil municipal soient celles des intérêts particuliers, qui vont souvent à l'encontre du bien général des citoyens.

Il faut avouer que trop de conseils municipaux ont manqué de compétence et de prévoyance dans le passé ; on a laissé grandir les villes au gré des circonstances et des intérêts mercantiles d'une minorité.

Même si la province de Québec se donne la meilleure loi d'urbanisme qui se puisse concevoir, cette législation restera lettre morte tant qu'on n'aura pas suffisamment éclairé l'opinion publique. Une loi est efficace dans la mesure où le peuple la respecte. C'est pourquoi, dans l'état actuel de notre mentalité, les mouvements d'éducation populaire ont un rôle essentiel à jouer auprès de notre population. C'est l'éducation systématique du peuple suédois qui a préparé le triomphe de l'urbanisme en Suède.

C'est le devoir des urbanistes de réinstaller sur le territoire urbain *Air-Lumière-Verdure*, ces règles fondamentales de l'urbanisme qui furent admirablement appliquées à tous les quartiers urbains aménagés en Suède au cours des vingt dernières années.

La ville verte et ensoleillée n'est pas une utopie : elle existe en Suède et elle est une nécessité.

MUSIQUE D'ORGUE

Jean-Paul LABELLE, S. J.

EN ÉCOUTANT la musique d'orgue dont je parlerai dans cette chronique, j'éprouvais une curieuse d'impression; j'essaierai de la définir du mieux que je puis. Vous vous trouvez dans un petit salon ou une pièce de dimensions restreintes, et vous entendez un instrument destiné à des cathédrales aux voûtes élancées. Vous vous rendez compte que l'écriture musicale pour orgue souffre de cet écart dû au changement de local. Les sons ne se meuvent pas aussi à l'aise dans leur réceptacle réduit et voudraient se jouer en de plus vastes espaces.

Pour compenser ce désavantage, surtout si vous possédez un appareil de haute fidélité, la perfection de l'enregistrement sonore vous livre le timbre et le détail de la registration avec une telle netteté, avec une telle sincérité que vous croiriez être assis à côté de l'organiste, comme si vous tourniez pour lui les pages. Cette présence est une des grandes victoires de la machine moderne dans la reproduction des chefs-d'œuvre. Alors, en suivant les fugues qui se développent, le contraste des timbres et des masses sonores, vous comprenez que vous goûterez beaucoup plus pleinement et avec plus de sens, à la prochaine audition dans votre église, ces œuvres que vous recevez dans la paix de votre salon.

Toutes les pièces relevées ici ont été exécutées par Jeanne Demessieux, organiste qui prolonge la grande tradition française et possède une conscience musicale, une sûreté de touche et d'interprétation irréprochable. La *Toccate et fugue* en ré mineur et le *Prélude et fugue* en ré majeur de Jean-Sébastien Bach couvrent la première face d'un disque enregistré à Saint-Marc de Londres. L'orgue possède une sonorité équilibrée, des jeux assez puissants et fidèlement retranscrits. Inutile d'insister sur ces grandes fresques musicales familières à tous nos lecteurs; disons seulement que nous y retrouvons la majesté, la sérénité et l'imagination féconde de Bach, respectées avec beaucoup de soin. Au verso, la *Pastorale* de

Franck, op. 19 n° 4, extraite des six pièces pour grand orgue (1860-1862) qu'un organiste aime mieux encore exécuter qu'entendre et qu'un auditeur savoure à cause de son caractère champêtre et de son merveilleux accompagnement rythmique. De Franck également, une grande *Fantaisie* en la majeur, qui porte bien son nom et contient des accents d'une suave beauté (London, LL. 319).

Puisque nous parlons de fantaisie, signalons celle de Liszt, *Fantaisie et fugue*, sur le choral *Nos ad salutarem undam*, qui exige de la part de l'exécutant une virtuosité peu commune. Par moments, on a l'impression d'avoir devant soi un véritable orchestre tant la complexité sonore y est intense. Au verso, Jeanne Demessieux a ajouté les *Variations* de la symphonie gothique, op. 70, de Charles-Marie Widor (le final de cette symphonie), une très belle page dans la musique française (London, LL. 697).

Sur une autre cire, Jeanne Demessieux a présenté, avec le concours d'Ansermet et de l'orchestre de la Suisse romande, deux *concerti* de Haendel pour orgue et orchestre (op. 4, n° 1 et 2). Ce sont des pages d'une admirable beauté où le dialogue se poursuit avec un accord et une intimité exquis. Tour à tour graves, enjouées, légères, les notes s'acheminent vers leur terme sans hésiter jamais (London, LL. 695).

Enfin, pour terminer cette brève chronique, je signale à l'attention du lecteur une édition de choix, publiée à l'occasion du couronnement de la reine Élisabeth: deux disques de musique anglaise du XVI^e siècle composée par les maîtres de cette époque: Byrd, Gibbons, Bull, Farnaby et Philips. Ces œuvres exécutées à l'orgue, tel qu'il sonnait autrefois, ou au clavecin, à l'épinette, sur la viole de gambe sont des bijoux d'une ciselure parfaite. Un âge d'or qu'il fallait faire revivre. Sévère ou galant, le texte est toujours avant tout musical (London, LL. 712-713).

HORIZON INTERNATIONAL

«CONCILE ŒCUMÉNIQUE» ON EN PARLE SOUVENT, dans les milieux les plus divers, mais les projets qui arrivent de Moscou sont apocalyptiques. Ce ne sont encore que des indications. On en trouve la substance dans un article que l'archiprêtre Liviu Stan vient de faire paraître («Au sujet du futur concile œcuménique», *Revue du patriarcat moscovite*, mars 1954). L'archiprêtre est roumain, mais les soviétiques, comme tous les peuples impériaux, aiment faire faire leurs sondages par des subordonnés.

Laissons de côté les deux premières parties de cet article où le Père Stan fait l'histoire des conciles œcuméniques, depuis le deuxième de Nicée (787) jusqu'à nos jours, et des négociations stériles qui eurent lieu, entre les deux dernières guerres, en vue de convoquer un concile œcuménique panorthodoxe. On arrive ainsi à la conférence des Églises autocéphales (Moscou, 8-18 juillet 1948) que nous avons étudiée dans le *Cominform ecclésiastique* (Montréal, E. S. P., janvier 1949). Le P. Stan observe (p. 60):

En plus des problèmes susdits, la conférence de Moscou en étudia d'autres qui intéressent les Églises orthodoxes,

c'est-à-dire: le problème des rapports avec les Églises hétérodoxes d'Orient, le problème interorthodoxe du mont Athos, le problème des saints Lieux de Jérusalem et de Palestine, le problème du futur concile œcuménique ou panorthodoxe, et d'autres problèmes. Sur toutes ces questions, néanmoins, on ne prit aucune décision, sauf celle de les étudier dans l'avenir.

1. *Les Églises orthodoxes dissidentes et le concile.* — Le P. Stan examine alors qui a droit de prendre part à ce «concile œcuménique». Ce ne peuvent être, dit-il, que les évêques orthodoxes: «un évêque hétérodoxe, hérétique ou schismatique ne peut être membre d'un concile œcuménique; il ne peut être invité que s'il fait pénitence».

Ceci mérite examen. Pour notre auteur, les seules Églises orthodoxes autocéphales sont les suivantes: Constantinople, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, U. R. S. S., Géorgie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Albanie, Grèce, Chypre, Tchécoslovaquie, Pologne. J'ai souligné celles qui appartiennent au système soviétique de nations. Le patriarche d'Antioche paraît entièrement gagné à Moscou. On devine les pressions dont celui de Jérusalem est l'objet. Déjà cela assurerait à Moscou une majorité de dix contre quatre. Le nombre des

évêques soviétiques est beaucoup plus élevé que celui des autres évêques.

Les rapports entre Moscou et Jérusalem s'améliorent de jour en jour, depuis qu'Israël a remis au patriarche moscovite, en 1948, les sanctuaires russes qui se trouvaient sur son territoire. Le patriarcat moscovite possède deux églises à Jérusalem, un monastère à Ain Karem, une église à Jaffa, l'église de Saint-Élie au mont Carmel et des propriétés à Nazareth, Cana, Tibériade et ailleurs. L'Église russe de l'Émigration administre les sanctuaires de l'Ascension et de Gethsémani au mont des Oliviers, le monastère de Béthanie, l'église de Sainte-Marie-Madeleine et le sanctuaire du Chêne de Mambré, à Hébron.

Depuis son arrivée en Palestine, la mission patriarcale moscovite s'est donné pour tâche de soigner ses relations avec « la Mère des Églises orthodoxes — Jérusalem », dont on fait la concurrente de Constantinople pour la primauté d'honneur. Moscou entretient des rapports amicaux avec les hétérodoxes arméniens, coptes, abyssins, etc. Pour la fête patronale de la Trinité, en 1953, le patriarche de Jérusalem Timothée envoya son vicaire Athénagore célébrer la messe à l'église soviétique. Celui-ci déclara : « L'Église de Sion, Mère des Églises orthodoxes, a toujours été unie par des liens étroits avec l'Église orthodoxe de Russie et le peuple russe. Nous faisons toujours mémoire du très saint patriarche (de Moscou) Alexis. » Quelques semaines auparavant, à l'occasion de la fête de saint Alexis, l'archimandrite copte (monophysite) avait déclaré : « Nous regardons l'Église orthodoxe de Russie comme la colonne et la confirmation de la charité parmi les Églises-sœurs d'Orient. » Les Éthiopiens ont accès aux moyens de subsistance dont ils ont besoin. Les autres auront de la peine à vivre sans une aide que Moscou, aujourd'hui comme sous les tsars, peut libéralement accorder.

Les Églises « hétérodoxes » sont les Églises monophysites d'Arménie, de Syrie, d'Égypte et d'Éthiopie, ainsi que l'Église nestorienne d'Iraq. Le patriarche arménien participa à la conférence de Moscou en 1948, sans droit de vote. On prévoit sans peine une participation « hétérodoxe », de deuxième plan, mais amicale, au concile qui s'en vient.

Les évêques « schismatiques » seraient les évêques russes d'Europe et d'Amérique qui n'acceptent pas l'autorité du patriarche moscovite.

Le *Religious News Service* rapporta récemment des extraits d'une lettre du patriarche de Moscou Alexis au patriarche de Constantinople Athénagore. Il exigeait que Constantinople condamne comme schismatiques les Églises russes orthodoxes anticomunistes d'Europe et d'Amérique avant qu'il puisse convoquer un concile œcuménique. Moscou peut tenir la dragée haute. D'après la théologie dissidente orientale, il n'y a pas de primauté réelle chez les patriarches orientaux. Depuis la chute de l'empire byzantin, le droit de convoquer un concile œcuménique appartient aux collèges qui gouvernent les Églises autocéphales. N'importe quel patriarche peut convoquer le concile au nom des autres Églises. On semble préparer Jérusalem à cette tâche.

S'il est question d'attribuer cet honneur et cette grave responsabilité à un des sièges apostoliques, ou à un des patriarchats d'importance historique, il nous semble qu'il faudrait laisser la préférence au trône de Jérusalem, au trône de la sainte forteresse de Sion, où le Fils de Dieu prêcha et offrit le sacrifice rédempteur.

On peut trouver chez plus d'un Père de l'Église, chez saint Théodore Studite en particulier, des textes qui réclament une primauté d'honneur pour Jérusalem. Si l'on prétend que Byzance fut fondée par saint André, Kiev peut réclamer la même prérogative pour des raisons aussi valables. Le seul titre de Constantinople, aujourd'hui Istanbul, à une primauté d'honneur est d'avoir été la « Nouvelle Rome ». Ce

titre disparut en 1453. Ses derniers vestiges de grandeur s'évanouirent quand les Églises fondées par elle s'émancipèrent.

Si Jérusalem convoque le concile au nom des Églises soviétiques, satellites ou amies, les évêques de Constantinople et d'Alexandrie seront tellement submergés dans la majorité que leur voix arrivera à peine à se faire entendre. On peut donc prévoir que l'unité morale du vieux monde oriental dissident sera faite autour du patriarche soviétique. Ce sera la première fois depuis Photius. Il faut envisager une espèce d'unité englobant également les hétérodoxes monophysites. Alors, pour la première fois dans l'histoire, l'Orient ecclésiastique ferait front commun contre l'Occident.

2. *Le but du concile.* — On peut s'en faire une idée en examinant les actes de la *Conférence des Églises autocéphales orthodoxes* de 1948 (Moscou, 2 vol., 1950) et ceux de la *Conférence de toutes les Églises et associations religieuses de l'U. R. S. S.* (1 vol., Moscou, sans date). A cette dernière participèrent, avec les représentants des autres confessions religieuses, deux évêques catholiques, un lithuanien et un letton. Le compte rendu officiel leur fait dire bien des choses; mais on nous avertit que le « texte de cette édition a été établi d'après le compte rendu sténographique de la Conférence ». On s'en doutait; il est des « établissements » qui n'inspirent aucune confiance.

Le gros effort de 1948 fut dirigé contre la papauté; celui de 1952 voulait plutôt « établir » que l'Union soviétique était la seule puissance pacifique dans le monde. On peut considérer la citation suivante, détachée de l'*Adresse aux chrétiens de tout l'univers*, adoptée par la Conférence le 17 juillet 1948, comme une synthèse suffisamment exacte de l'ensemble.

Ministres de l'Église orthodoxe, nous sommes douloureusement frappés du fait que les incendiaires de la nouvelle guerre sont des enfants du monde chrétien, catholique et protestant. Nous sommes profondément peiné qu'au lieu de voix de paix et d'amour fraternel, de la forteresse du catholicisme, le Vatican, et du nid du protestantisme, l'Amérique, nous entendions des bénédictions de la nouvelle guerre et des hymnes de louange aux bombes atomiques et autres découvertes de ce genre, destinées à anéantir la vie humaine.

Notre sincère prière et notre plus fervent désir, c'est que l'orgueil et l'ambition du Vatican et de ses suppôts, comme l'assurance du rationalisme protestant, se transforment dans l'amour de Dieu et du prochain, fassent place à l'humilité chrétienne...

On voit le genre. Ces prélats seraient bien en peine s'ils devaient produire les documents vaticans où se trouvent « des hymnes de louange aux bombes atomiques » et des « bénédictions de la nouvelle guerre ». Contre le Saint-Siège, l'attaque sera directe et très violente. Elle aura pour but de rallier le plus de chrétiens possible à la politique soviétique dite de paix.

3. *Le concile et le monde protestant.* — Les soviétiques traitent les anglicans à part. Ils ont étudié ce qui s'est passé sous Henri VIII et sous Élisabeth; ils connaissent la différence entre *High Church*, *Low Church* et *Broad Church*; ils ont suivi les efforts anglicans pour se rapprocher de l'Église orientale. La grande question est toujours celle des ordinations anglicanes. Voici ce que proposa Moscou en 1948. On peut supposer que le « concile œcuménique » formulera des conditions à peu près identiques.

En considérant avec toute attention et sympathie le mouvement qui se manifeste parmi de nombreux représentants de l'anglicanisme et qui tend au rétablissement des relations et de la communion des croyants de l'Église anglicane avec l'Église universelle, nous statuons que la hiérarchie anglicane contemporaine pourrait obtenir de l'Église orthodoxe la reconnaissance de la validité de son

sacerdoce, si entre les Églises orthodoxe et anglicane était préalablement établie et expressément formulée (comme il est dit plus haut) l'unité de foi et de confession. A l'instauration de cette unité, tant désirée, la reconnaissance de la validité des ordinations anglicanes pourra être réalisée, selon le principe de l'*économie*, par la décision d'un concile de toute la sainte Église orthodoxe, une telle décision pouvant seule avoir autorité pour nous.

Cette dernière phrase laisse entendre qu'une des tâches principales du futur concile sera de régler la question des ordinations anglicanes. Dans ce premier projet, les conditions posées aux anglicans sont exclusivement d'ordre religieux. Depuis un siècle, tout le parti ritualiste en a fait la substance même de sa doctrine. L'offre du concile, dans ces circonstances, deviendra à peu près irrésistible. Les modernistes, qui récitent fidèlement le symbole de saint Athanase tout en ne croyant pas à la divinité de Jésus-Christ, ne soulèveront pas d'objections de fond. Les amis du doyen rouge s'agiteront en faveur du concile pour d'autres raisons. Il faut aussi compter sur l'hostilité d'une partie considérable du clergé anglican contre Rome, sur l'influence que le gouvernement peut exercer pour entraîner une décision religieuse, sur l'orchestration de la propagande par l'appareil secret du parti communiste. Il y a là de quoi créer, dans l'Église établie, une confusion qui peut la détruire à peu près complètement.

La conférence de 1948 fit une étude fouillée du *mouvement œcuménique* dont elle étudia les divers aspects. Dans la *Revue du patriarcat moscovite* (avril 1954, pp. 64-72), A. Vedomnikov vient de faire paraître une nouvelle étude à ce sujet: « Les scandales de l'œcuménisme ». Il a noté que les délégués de Grèce et de Chypre ne vinrent pas à la conférence de Lund, en 1952; que ceux du patriarcat de Constantinople n'y prirent aucune part active. Ajoutons que les trois métropolitains grecs délégués à la seconde assemblée du Conseil mondial des Églises (Evanston, Ill., 15-31 août 1954), Panteleimon de Salonique, Ambroise de Phthiotis et Agathonikos de Kalavrita, viennent de s'excuser. On ne trouve que dix théologiens et un aumônier royal pour faire le voyage d'Amérique.

Les orthodoxes, en général, hésitent à se joindre au *mouvement œcuménique* pour de nombreuses raisons. Détaillons cette phrase de la « résolution » votée à Moscou le 17 juillet 1948:

Le protestantisme, à l'aspect si varié, divisé en sectes et tendances diverses, ayant perdu conscience de l'éternité et de l'immutabilité de l'idéal chrétien, s'efforce, dans son dédain orgueilleux des institutions apostoliques et patristiques, de s'engager dans la voie de l'opposition au papisme romain. Le protestantisme cherche un allié pour cette lutte dans l'Église orthodoxe, afin de devenir une importante force internationale. L'orthodoxie aura là à subir une tentation plus grande encore, celle de s'éloigner de la recherche du Royaume de Dieu et de s'engager sur un terrain politique, ce qui est étranger aux buts de l'Église orthodoxe.

Réduire l'œcuménisme contemporain à un engagement politique du protestantisme contre l'Église catholique est fausser la perspective. Il faut noter que les soviétiques acceptent l'antipapisme foncier de la plupart des protestants contemporains, mais ils prétendent l'élever au palier du Royaume de Dieu. Cette propagande pourra impressionner certains protestants qui cherchent des motifs surnaturels à leur haine de la papauté.

Quant aux chrétiens rouges, — et ils sont nombreux s'il faut ajouter foi au Rev. Daniel E. Poling (*Saturday Evening Post*, 24 avril 1954), — on n'aura même pas à s'en occuper. Des hommes comme Dr. Harry Ward de l'*Union Theological Seminary*, notre Dr. James Endicott et ceux qui, consciemment ou non, emboîtent le pas derrière eux n'ont pas besoin d'un « concile œcuménique » pour faire, chez nous, la propagande soviétique.

Ce projet de concile, hostile au *mouvement œcuménique* tel qu'il existe aujourd'hui, posera de terribles problèmes aux consciences protestantes. Peut-être, enfin, faudra-t-il choisir. L'option réelle sera entre Rome et Moscou; le dilemme apparent sera peut-être Rome ou Jérusalem, le huitième « concile œcuménique » faisant l'unité chrétienne telle qu'elle existait avant le grand schisme. Il ne sera pas difficile d'accabler Rome, si la propagande est bien organisée. Ce serait en vérité l'abomination de la désolation dans le lieu saint, Satan apparaissant sous les traits du successeur de Jésus-Christ, à Jérusalem; on songe à la chaire de fumée et de feu, érigée non plus dans le vaste camp de la Babylonie dont parle saint Ignace, mais sur le Golgotha.

Joseph-H. LEDIT.

5 juin 1954.

LES LIVRES

QUESTIONS RELIGIEUSES ET MORALES

G. PHILIPS: *Le Rôle du laïc dans l'Église*. — Paris, Casterman, 1954, 248 pp., 21 cm.

UN DES MEILLEURS ouvrages qui aient été écrits sur cette question à la fois neuve et délicate. L'A. ne fuit pas les difficultés; au contraire, il sait les voir et les sérier, examinant chacune à sa place. Qu'il traite du champ d'action du laïc, des valeurs temporelles, du laïc en regard du pouvoir de l'ordre, du laïc devant le magistère, du laïc dans ses rapports avec le gouvernement de l'Église, de la réforme dans l'Église, de l'État laïque ou de l'État clérical, de l'Action catholique, de l'apostolat des laïcs, de la spiritualité « laicale », l'A. le fait d'une façon précise, ouverte et courageuse, reconnaissant ce qui est au laïc et ce qui est à la hiérarchie. C'est que sa conception de l'Église est éminemment « catholique », comme il s'en explique lui-même à propos de la conception protestante: « Aussi longtemps que le protestant n'arrive pas à saisir l'esprit du catholicisme, il se butera encore et toujours à l'antinomie de l'autorité et de la foi personnelle. Il croit se trouver devant une option, là où le catholique embrasse les deux termes. Il verra dans le catholicisme une *complexio oppositorum*, un nid de contradictions, au lieu d'y reconnaître une synthèse supérieure... L'Église refuse de faire un choix appauvrissant: elle ne sacrifie pas l'autorité au

vitalisme, ni la liberté de ses fils à l'instinct de domination. »

Les sources d'information de l'A. sont d'une grande richesse; il est au courant des œuvres écrites sur le même sujet en Italie, en Espagne, en France, en Suisse, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Mais il mentionne très rarement des auteurs d'Angleterre ou des États-Unis (il cite cependant, p. 82, « Le sacerdoce des fidèles », article du P. L. Pelland, S. J., paru dans *Sciences ecclésiastiques*, Montréal, 1949, n° 2). Des revues comme *The American Ecclesiastical Review* et *Theological Studies*, qui ont toutes les deux traité de sujets analogues, ne peuvent plus être ignorées des théologiens européens.

Richard ARÈS.

Jean-Paul LABELLE, S. J.: *Maurice Froment. Devenir prêtre*. — Les Éditions Bellarmin, Montréal, 1954, 74 pp., 19 cm.

L'AUTEUR présente le journal spirituel d'un garçon de chez nous. Maurice fut doué d'un tempérament énergique. Il se présente seul au Collège Saint-Ignace et obtient son admission. Après avoir recueilli des phrases d'écrivain, il commence à démêler sa propre pensée. La volonté s'affirme à grands coups, puis la nature et la piété adoucissent les impulsions. Collégien appliqué aux études, il élargit son âme dans la prière. Comme tous les purs, il pense à l'apostolat et à l'amour de Dieu. L'infirmité empêchera la réalisation de son rêve sacerdotal. Il entre à

l'hôpital, alors que ses camarades prennent la soutane. Avec la petite Thérèse et la Vierge Marie, il se fait apôtre dans la souffrance. Le *fiat* sera dur à prononcer, car il signifie pour lui l'idéal brisé et la mort douloureuse à vingt ans. La brochure, largement illustrée, se présente fort bien. Elle invite tous les jeunes à l'hérisse et à la sainteté.

Maison Bellarmin.

Paul-Émile RACICOT.

Maurice COLINON: **Faux Prophètes et Sectes d'aujourd'hui.** Collection « Présences ». — Paris, Plon, 1953, 280 pp., 19 cm.

LE TITRE dit tout sur ce livre commode, ce catalogue des rêveries et révélations qui supplantent l'unique religion dans l'esprit de tant de pauvres gens. Selon Bernanos, « un prêtre de moins, mille pythoisses de plus », depuis les fakirs et voyants jusqu'aux illuminés subdiviseurs de sectes: adventistes, théosophes, spirites, faiseurs, farceurs, témoins de Jéhovah, quakers, mormons... Chez tous, minimum de dogme et maximum d'inspiration ou d'injures contre l'Église unique. Hommes et femmes sont très convaincus, rarement des mêmes vérités, plutôt de vérités en démenche. Tous indices modernes de vide à combler, de désaccord moral et d'une humiliante capacité de tout gober, de croire à tout ce qui n'est pas Dieu. Livre utile à consulter, légèrement sceptique sur l'hypnotisme.

Al. D.

Témoignages 1945-1946. — Goettingen, Cercle d'Études de Goettingen, 1953, 194 pp., 20,5 cm.

DANS LE BUT de « jeter des ponts » et de « combler des abîmes », un groupe de professeurs allemands a recueilli en un livre émouvant plus de cent « témoignages d'humanité et de charité », qui sont aussi des « témoignages de reconnaissance » envers les Français, Américains, Belges, Polonais, Russes, Tchèques, Slovaques et Danois, prisonniers ou soldats, qui ont secouru dans leurs détresses physiques et morales des millions d'Allemands déportés en 1945-1946. On ne cite pas les souffrances et les crimes endurés, mais l'aide et les bontés éprouvées. On trie dans les nombreux récits, en élaguant les descriptions de cruautés; cela irait contre le but proposé: renouer des liens de paix et d'amitié, tout en montrant que « la flamme de la grandeur morale ne s'est pas éteinte au cœur de l'homme et qu'elle demeure une source de confiance et d'espoir » (p. 15).

Alexandre DUGRÉ.

Paul THIERRY D'ARGENLIEU, O. P.: **La Fraternité catholique des malades.** Coll. « Rencontres ». — Paris, Éditions du Cerf, 1953, 128 pp.

LES MALADES, « les seuls êtres indispensables à Dieu », sont bien inspirés d'organiser eux-mêmes leur service, comme dans cette fraternité, jeune de dix ans, que nous décrit ce livre. M. Folliet remarquait qu'il y a danger que le bien-portant ne se penche sur le malade et, debout, ne paternalise. Mais entre malades, l'entraide est autre chose. C'est pourquoi on ne peut appartenir à la fraternité que si l'on est ou si l'on fut un malade chronique, sans que soit exclue une utile minorité de bien-portants. Cette œuvre réussirait-elle partout? Partout du moins où, comme en France, on sait causer.

Maison Bellarmin.

Paul BÉLANGER.

ENSEIGNEMENTS PONTIFICAUX

MOINES DE SOLESMES: **La Paix intérieure des nations. — Le Corps humain.** Collection « Les enseignements pontificaux ». — Paris, Desclée & Cie, 1952, 1953, 651, 242 (48) pp., 17,5 cm.

VOICI, sur les enseignements pontificaux, une nouvelle collection qui s'annonce tout à fait remarquable. De format pratique et de tenue soignée, elle mérite une large diffusion. La présentation des textes et les tables alphabétiques et logiques sont l'œuvre des moines de Solesmes. Les éditeurs ont groupé en un même volume les textes relatifs à une même matière: par exemple, ce qui se rapporte au *corps humain*, à la *paix intérieure des nations*. Les documents sont disposés par ordre de date, à partir du pontificat de Benoît XIV (1740), et sont suivis d'une table logique détaillée, permettant une vue d'ensemble de la pensée pontificale sur la matière et facilitant une découverte rapide des enseignements précis recherchés. On nous

L'EAU QUI PENSE À VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CELESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

assure que les traductions utilisées — les volumes sont rédigés exclusivement en français — ont été revues soigneusement, et le texte original a été placé en note dans les passages difficiles. D'autres volumes suivront bientôt dans la même collection (le problème féminin, la liturgie, la paix internationale, etc.). Les catholiques se feront sans doute un devoir d'utiliser un pareil instrument de travail.

Richard ARÈS.

Mary Lois EBERDT et Gerald J. SCHNEPP: *Industrialism and the Popes*. — New York, P. J. Kennedy & Sons, 1953, 245 pp., 19.5 cm.

LES CATHOLIQUES américains font actuellement un gros effort en vue de mieux faire connaître, répandre et appliquer la doctrine sociale de l'Église. Leur intérêt en ces derniers temps s'est porté principalement sur les réformes suggérées dans *Quadragesimo anno* par Pie XI, en premier lieu sur l'organisation corporative professionnelle. Ils ont élaboré un plan destiné à mettre en œuvre aux États-Unis cette maîtresse réforme demandée par l'Église, plan connu sous le nom d'*Industry Council Plan*. Voici un ouvrage qui nous présente les origines, les raisons et les grandes lignes de ce plan, en référant constamment aux directives des souverains pontifes depuis un quart de siècle. Travail de documentation et de compilation, fait avec probité, méthode et clarté; nous invitons à le lire tous ceux qui s'intéressent au mouvement social catholique, et tout particulièrement à l'organisation corporative professionnelle. Qu'une telle œuvre nous vienne des États-Unis, c'est un signe des temps; un défi est posé aux catholiques américains: faire passer des principes à la réalité les directives pontificales. Puisse leur génie pratique et organisateur y réussir!

Richard ARÈS.

POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

René BALTUS: *De la vieille à la nouvelle Europe*. Préface du président Robert Schuman. Collection « Le poids du jour ». — Paris, Le Centurion, 1953, 141 pp., 19 cm.

PLAIDOYER raisonné et ardent pour le fédéralisme européen. L'A. discerne dans l'Europe ses lignes spirituelles: ses cathédrales, ses saints, ses missionnaires, ses héros. Les motifs de l'unité européenne sont, presque toujours, d'ordre spirituel ou subordonnés aux valeurs spirituelles. Les fréquentes allusions à la cathédrale de Strasbourg nous font deviner une contemplation qui évoque les splendeurs du Moyen Âge, quand l'Europe était la chrétienté. Ne chicanons pas l'A. sur quelques détails insignifiants (saint Josaphat vécut à Vilna, non à Cracovie; il passa sa vie en Russie blanche, non en Pologne; saint Casimir de Vilna fut confesseur, non martyr; longtemps avant Coudenhove-Kalergi, Mazzini, Ledru-Rollin et d'autres signèrent le manifeste du comité central de la Démocratie européenne, 20 oct. 1850); ses remarques sur le bilinguisme (p. 130) rallieront peu de suffrages au Canada. Ce sont là des points auxquels les adversaires de M. Baltus risqueront de s'accrocher. La thèse elle-même repose sur l'enseignement des papes et est très solidement étoffée.

Joseph-H. LEDIT.

Isaac DEUTSCHER: *La Russie après Staline*. Traduit de l'anglais par Hélène Bayan. — Paris, Éditions du Seuil, 1954, 189 pp., 23 cm.

PAS FACILE de saisir la pensée de notre auteur qui, à l'occasion, donne dans une ironie à peine perceptible. « Le monde entier est subordonné à des changements dialectiques... Partout sévit la guerre entre les éléments antagonistes qui est l'essence même du changement. » (P. 14.) C'est là du pur marxisme. « Si Lénine fut le saint Paul du marxisme qui entreprit de transplanter le mouvement depuis son milieu ambiant primitif en des terres nouvelles, Staline en fut déjà le Constantin le Grand. Ce ne fut certes pas le premier empereur à embrasser le marxisme, mais le premier révolutionnaire marxiste qui devint le dirigeant autocrate d'un vaste empire. » (P. 34.) Qui fut donc le premier empereur à embrasser le marxisme? Avec Plekhanov, l'A. semble croire que les « grands hommes », Napoléon, Léonard de Vinci, sont à peu près uniquement le produit des circonstances. Si Bonaparte s'était fait tuer avant de devenir premier consul, « un autre général aurait rempli sa place avec le même résultat essentiel » (p. 36). Staline paraît être une incarnation de forces plus ou moins aveugles. L'A. n'a aucune estime pour

« ce personnage terne, presque sans visage, si peu remarquable... l'anonymat en personne » (p. 39). La Russie, au début de la révolution bolchévique, était, pour notre auteur, « un peuple primitif... plongé dans les dédales de la magie primitive qui est l'apanage d'une société rudimentaire » (p. 45). Staline a fait la synthèse de cette magie et du marxisme, « mais ce n'est pas lui qui a créé cette combinaison » (p. 49). Il n'en a été que l'instrument. Tout cela ressemble à du déterminisme historique un peu élémentaire; les Éditions du Seuil n'auraient-elles rien de mieux à publier?

Joseph-H. LEDIT.

Roger GIROD: *Attitudes collectives et Relations humaines*. — Paris, Presses universitaires de France, 1953, 246 pp., 23 cm.

PAR L'AMPLEUR du sujet et la profondeur avec laquelle l'A. le traite, cet ouvrage mériterait plus qu'un bref compte rendu. M. Girod décrit la marche victorieuse des études sociales américaines. Pour l'Européen, la sociologie devient un luxe qui fait honneur à l'esprit humain. Mais les chercheurs américains sont convaincus de l'utilité pratique de la sociologie; c'est ce qui constitue leur force dans la recherche. L'étude scientifique des attitudes collectives tend à devenir l'objet principal des sciences sociales. On trouvera dans cet ouvrage des indications sur la façon dont ces recherches sont conçues et conduites par l'équipe des psychosociologues américains. Dans les premiers chapitres, l'A. examine les notions fondamentales et les perspectives théoriques, l'armature conceptuelle dont se servent les spécialistes américains pour étudier les dynamismes collectifs et les interactions humaines. Puis, il décrit certains travaux à titre d'exemples et consacre quelques pages à l'organisation de la recherche et à la valeur de l'approche américaine comme moyen d'action et instrument de connaissance. L'A. étudie son sujet avec un accent de conviction personnelle, une honnêteté fondée et une intelligence sympathique; son ouvrage révèle un soin qui en garantit la valeur scientifique.

Émile BOUVIER.

Maison Bellarmin.

Problèmes humains du travail. — Québec, Presses universitaires Laval, 1953, 160 pp., 22 cm.

LE DÉPARTEMENT des Relations industrielles de l'Université Laval, à son VIII^e congrès, fit l'étude des *problèmes humains du travail*. Parmi des travaux d'inégale valeur, mentionnons ceux de M^e Émile Gosselin et de M. Roger Chartier, à cause de leurs positions doctrinales. Pour M^e Gosselin, la fonction sociale de l'usine ne se réduit pas au service économique de la production, mais consiste encore à dresser un cadre de vie où l'ouvrier puisse satisfaire ses légitimes aspirations. L'usine suppose donc un milieu de travail qui respecte les libertés fondamentales. Toutefois, l'A. insinue que la structure de l'usine ne sera efficace que moyennant une « organisation spontanée des relations sociales » (p. 27). Condamne-t-il une organisation réfléchie et disciplinée? Dans sa conclusion, il opte pour une cogestion larvée en affirmant que l'usine ne devrait jamais imposer une direction dont les travailleurs ne veulent pas (p. 37). De plus, il favorise un certain paternalisme (p. 38) qui ferait sourire les syndicats, dont il ne parle pas. A part quelques exemples irréels, son travail fera du bien à certains patrons antisociaux.

Plus importante, à cause des principes en jeu, la discussion de M. Chartier sur l'autorité du chef d'entreprise. Celle-ci reposerait non sur le droit de propriété, mais sur la fonction exercée. Ce sont des « considérations plus hautes de bien commun qui d'abord fondent l'autorité » (pp. 50 et 51). Nous ne voyons pas comment l'A. peut concilier pareille affirmation avec la pensée exposée par le Pape, le 7 mai 1949 et le 3 juin 1950. Sur un autre point, la cogestion, l'A. écrit (p. 63): « On peut donc viser à la cogestion comme à un idéal, en ne s'appuyant pas sur le droit privé et le bien privé de l'entreprise, mais sur l'intérêt public et les exigences d'un type de civilisation. » Si cette cogestion résulte d'un accord libre entre deux parties, il n'y a pas de problème. Mais si l'on veut dire que l'intérêt public oblige l'une des parties à l'imposer comme un idéal, voilà matière à discussion.

Émile BOUVIER.

Maison Bellarmin.

LITTÉRATURE ET ROMANS

Dominique ARBAN: **Dostoïevski « le coupable »**. — Paris, Julliard, 1953, 272 pp., 19 cm.

TOUTE SA VIE, plus ou moins consciemment, une ombre hante ses nuits et ses jours: le père terrible. Dostoïevski a peur, il tremble. Hallucinations, visions d'épouvante, cauchemars. Il s'accuse de crimes non commis, mais dont il assume le remords, parce qu'il a eu envie de les commettre. Il cherche la souffrance comme une volupté. S'il se fait bourreau (l'A. le laisse soupçonner dans le cas de Pauline Sousslova), c'est pour se mépriser davantage, par un besoin maladif d'expiation. Mme Dominique Arban explique ce sado-masochisme par la rivalité féroce que Dostoïevski éprouva pour un père monstrueux qui tyrannisait son épouse et « humiliait » ses enfants, et auquel il s'identifiera. L'A. interroge des récits peu connus, des lettres inédites, des plans inachevés, sans omettre les grandes œuvres de Dostoïevski. Cette enquête psychologique, qui révèle du neuf à ceux qu'intéresse le cas Dostoïevski, peut aussi servir d'introduction à l'œuvre touffue du célèbre romancier.

Marcel GRAND'MAISON.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

Giovanni GUARESCHI: **Don Camillo et Peppone**. Suite et fin de *Don Camillo et ses Ouailles*. — Paris, Editions du Seuil, 1954, 220 pp., 19 cm.

LES LECTEURS du *Petit Monde de Don Camillo* retrouveront ici leurs personnages favoris, en particulier ce prêtre et ce maire, toujours opposés extérieurement, mais toujours d'accord dans le secret quand il s'agit de rendre service à leurs semblables. L'A. raconte, dès les premières pages, « comment sont nés Don Camillo et Peppone et comment ils continuent à vivre ». N'allez pas croire, ajoute-t-il, « que je me donne des airs de créateur... Je n'ai fait pour ma part que leur donner une voix. C'est le Bas-Pays qui les a créés. Je les ai rencontrés; j'ai passé mon bras sous leur bras et je leur ai fait tout raconter de long en large et de A jusqu'à Z » (p. 10). Dans ces récits remplis d'humour et de saine naïveté, c'est bien ce qui frappe et demeure: une impression de spontanéité, de pris sur le vif. Des morceaux comme « La fable de Sainte-Lucie » et « Le moineillon » ne peuvent pas ne pas toucher les cœurs, tant ils sont finement écrits. On les dirait tirés du Moyen Âge; c'est pourquoi ils reposent à notre époque de feu et d'acier. Tout l'ouvrage est de la même veine et procure une agréable récréation.

Richard ARÈS.

Roger BÉBUS: **Cet homme qui vous aimait**. Roman. — Paris, Editions du Seuil, 1953, 455 pp., 19 cm.

HISTOIRE d'un jeune curé luttant pour arracher les paroissiens de son village à la corruption que vient aggraver l'établissement chez eux d'un centre de recherches atomiques. Dans son ministère, le prêtre ne trouve appui qu'auprès d'une vieille femme, sa ménagère, et d'une jeune châtelaine par lui miraculeusement guérie. Il s'attaque résolument à la conversion du maire, de l'instituteur, du directeur du centre. Résultat dérisoire. L'opposition grandit. La défaite s'annonce. Bientôt la déroute est achevée. « Celui qui les aimait » meurt abandonné de tous. Thème de grand roman. Exécution décevante. Longueurs: explications d'états d'âme que le dialogue avait bien dégagés (l'A. n'écrit cependant pas pour des enfants: nombreuses scènes de séduction minutieusement décrites); pléthore de personnages qui alourdit et embrouille la marche du récit. Surtout, le personnage du prêtre est lamentable et faux. Géant extraordinairement doué, il fait du miracle; ne mange pas, ne dort pas, multiplie les démarches auprès des irrédutibles. Mais ce drôle de saint s'occupe peu des gens qui, moins endurcis, répondraient à son dévouement; faiblit devant la tendresse de la jeune châtelaine; s'émue jusqu'au péché pour une fille de cour bien en chair; appelle *maman* sa ménagère à qui il recourt autant qu'à Dieu. Mélange de mysticisme et de niaiserie qui contraste avec l'image du sacerdoce que propose l'Église et que montre la vie. Plus simple, le héros eût été plus vrai, plus efficace et plus intéressant. Ici, on a l'impression d'un mauvais pastiche des curés de Bernanos.

Wilfrid GARIÉPY.

Maison Bellarmine.

Dans les LAURENTIDES

CLINIQUE LE BOSQUET

Repos ou convalescence

Mesdemoiselles Boulanger
infirmières licenciées

Sainte-Agathe-des-Monts

Téléphone : 288

L'ÉCOLE DE FORMATION SOCIALE

aura lieu, cette année, du 17 au 22 juillet, à la Villa
Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Jean, Qué. Le sujet :

L'État, son rôle, ses devoirs

S'adresser à

Un feuillet, exposant la méthode
adoptée et donnant des renseignements
d'ordre pratique, est envoyé
sur demande.

L'Institut Social Populaire
25 ouest, rue Jarry - Montréal-14
Téléphone: VE. 2541

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DE DROIT

(préparant aux examens du Barreau de la province
de Québec)

FACULTÉ DES SCIENCES
(Cours complet de génie chimique)

S'adresser au Secrétaire général,
Université d'Ottawa, Ottawa, Ont.

Charbonneau Limitée

Fabricants de

BISCUITS, CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

Tél. FAIkirk 1116
Échange privé

Henri QUEFFÉLEC: *Celui qui cherchait le soleil*. Roman. — Paris, Stock, 1953, 316 pp., 19 cm.

QUEFFÉLEC vaut mieux que son œuvre, et ses intentions dépassent la portée réelle de ses romans. L'écran, qui a popularisé *Dieu a besoin des hommes*, a du même coup fait ressortir la profondeur de vie religieuse cachée dans une de ses premières productions, *Un recteur de l'île de Sein*. Faudrait-il encore que le prestige d'un scénario bien monté nous aide à découvrir, en la précisant et en l'isolant, l'âme que veut nous révéler *Celui qui cherchait le soleil*? Car cette âme, celle du héros Lucien Coteau, belle et apostolique, est écrasée par un décor de laideurs et d'égoïsme brutal. Le milieu décrit, un milieu ouvrier parisien (l'impasse Guérigny), exhale une telle odeur de turpitude qu'il devient impossible de respirer le parfum de fraîcheur surnaturelle qui traverse, en passant, ce cloaque. La charge est trop évidente pour être une réalité, un fait quotidien. L'accumulation des détails infects nous dérobe presque entièrement le spectacle d'une pensée qui fait cependant le fond de ce roman: le besoin que les âmes ont de Dieu, les âmes du moins qui ont une ressemblance avec celle du héros. Pourquoi faut-il que l'observation et la description trop crue et trop lourde de ce milieu en pleine perdition et en plein oubli des valeurs divines aillent jusqu'à nous faire douter du salut même de l'homme? Si c'est là l'intention de l'A., son roman est encore plus immoral. Non seulement il attriste et déprime, par un pessimisme qui ressemble à la noirceur d'une nuit sans étoiles, mais il trompe en cachant l'évidence même du soleil. Après ces remarques, serait-il convenable de louer le style de nombreuses pages?

Albert BROSSARD.

Maison Bellarmin.

F. W. CAVIEZEL: *Qui donc a tué?* Roman. — Mulhouse, Éditions Salvator, 1954, 304 pp., 19 cm.

UN DRAME en trois actes: trois personnages d'avant-scène, porteurs de germes mortels, s'empoisonnent moralement à tour de rôle; physiquement, un seul en mourra. Qui donc a tué? L'A., par le sous-titre, nous annonce qu'il s'agit du vrai sens de l'amour conjugal; mais il se contente de présenter la faillite d'un ménage, occasionnée, d'une part, par l'avarice, de l'autre, par l'influence de l'alcool et des stupéfiants, le tout compliqué d'un amour défendu. L'A. met en garde; c'est quelque chose; au lieu d'apprendre à vivre, il apprend comment ne pas se tuer. Est-ce suffisant? Disons, pour être juste, que le récit est rempli de remarques psychologiques très pertinentes, parfois frappantes de finesse; au point que ce quatrième roman — sans lien avec les précédents — est peut-être le plus intéressant de l'A. Il nous en reste pourtant une impression pénible. Des trois personnages principaux, un seul est attachant: il semble avoir le cœur en santé, il n'est pas naturellement un monstre, et s'il ne pratique pas sa foi mieux que les autres, seul du moins il est homme de devoir; il est même charitable jusqu'à périr, en somme, victime de sa bonté. Mais seul aussi, hélas! il ne connaîtra pas le retour à la lumière, car il devient ignoble et meurt comme un rat. Les autres, les criminels, les antipathiques, ont tendance à s'auréoler dans les dernières pages. Il faut être Dieu pour comprendre et, partant, pour se réjouir.

Paul FORTIN.

Maison Bellarmin.

Bernard COUTAZ: *Quand les ventres parlent...* — Paris, Témoignage Chrétien, 1953, 268 pp., 18,5 cm.

DANS ce court roman, le jeune auteur qu'est Bernard Coutaz dépeint en traits vigoureux la situation des immigrants nord-africains à Paris. Sa manière réaliste, la profonde sympathie que lui inspirent la misère et les souffrances de ces déracinés, le courage avec lequel il dénonce les abus dont ils souffrent rappellent irrésistiblement Maxence van der Meersch. Ce tableau poignant suscitera dans des cœurs jeunes le désir de se dévouer au service des plus pauvres et des plus délaissés. Livre à lire.

Jacques BÉSINEAU.

L'Immaculée-Conception, Montréal.

Pierre MOINOT: *La Chasse royale*. Roman. — Paris, Gallimard, 1953, 22^e édit., 1953, 269 pp., 19 cm.

HÉLÈNE, amante vraie de la nature, de ses fleurs, de ses fêtes, passe ses journées en courses dans les bois pour en observer la vie secrète. Tous ceux qui violent la nature, chas-

seurs ou braconniers, elle les déteste. Un jour, s'amène Philippe, qui vient prêter main-forte à son ami Henri, concessionnaire du territoire de chasse, et au vieux garde Metzger. Ils entreprennent et gagnent une rude bataille contre un groupe de braconniers, ces « vendeurs de viande », qui ravagent la chasse, tuant tout ce qui passe à portée de fusil. Mais Hélène et Philippe aussi sont vaincus. Elle renoncera à son goût de la solitude pour suivre Philippe, un chasseur. Lui abandonne ses amis et surtout la chasse, qui, pensait-il, représentaient le seul bonheur stable. Par la sincérité, on pourrait dire la profondeur des descriptions, l'A. suggère bien l'enracinement de certains êtres dans la nature primitive. Peut-être aurait-il gagné en abrégant, ici ou là, les récits de chasse pour mieux serrer l'intrigue. Les pages qui racontent le conflit intime d'Hélène et de Philippe introduisent de façon vraiment touchante l'amour et l'humain en des scènes de superbe sauvagerie.

Maurice RUEST.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

CANADIANA

W. Stewart WALLACE: *The Pedlars from Quebec and Other Papers on the Nor'Westers*. — Toronto, The Ryerson Press, 1954, 101 pp., 21,5 cm.

L'AUTEUR est un spécialiste de la traite des fourrures dans le Nord-Ouest après la conquête anglaise de 1760. La Société Champlain publiait, en 1934, son livre intitulé *Documents Relating to the North West Company*. Ici, il nous raconte tout d'abord comment les marchands anglais installés à Québec ont repris peu à peu le commerce des fourrures abandonné par les Français en 1760. Puis, il nous présente les grandes figures de la Compagnie du Nord-Ouest: Peter Pond, Simon McTavish, Alexander Mackenzie, etc. L'A. a eu accès à de nouveaux documents; il s'en sert en historien consciencieux et familier avec son sujet. De la petite histoire, mais intéressante et vivante.

Richard ARÈS.

Province de Québec, *Paradis du touriste*. — Montréal, Société nouvelle de publicité incorporée, 1954, 906 pp., 20,5 cm.

UN GUIDE touristique ne sert pas seulement aux étrangers. Que de gens ignorent leur pays, leur province! Le Québec est vaste comme un pays. Apprenez à le connaître en lisant le volume que viennent d'éditer MM. Léopold Savard et J.-Gilles Belley. Tout y est: renseignements sur les douanes, le climat, les ressources, institutions, sports, arts et spectacles; sur les consulats, agences de voyage, routes, moyens de communication; sur les hôtels, restaurants, chalets (luxueux ou confortables) et leur cuisine; sur les « choses à voir »; et cela, pour toutes les régions québécoises: Montréal, Québec, Laurentides, Gaspésie, Cantons de l'Est, etc. On a judicieusement omis les mauvais lieux, clubs et cabarets, déshonneurs de la civilisation. Les illustrations sont nombreuses, les explications, abondantes et bilingues; le français pourrait être plus soigné; mais l'ensemble est une réussite dont il convient de féliciter les auteurs.

M.-J. d'ANJOU.

Louis-Philippe AUDET: *Ceux qui nous servent*. — Québec, Éditions de l'Érable, 1953, 189 pp., 23,5 cm.

LES AUDITEURS de Radio-Collège doivent se rappeler les causeries de l'A. et ne douteront pas que le présent ouvrage puisse les intéresser. L'A. passe en revue les animaux domestiques, consacrant à chacun d'eux un court chapitre. Chaque sujet est développé selon un même plan: note historique sur l'animal, classification, description, mœurs et, pour terminer, bref aperçu sur la place qu'il occupe dans la littérature. L'intérêt est soutenu, le style aisé, alerte même et sans prétention. L'allure générale est didactique sans être déplaisante. L'ouvrage est d'ailleurs rempli d'excellentes illustrations et saura plaire non seulement à tous ceux qui ont le goût de mieux connaître les animaux familiers, mais encore aux instituteurs désireux de donner à leurs élèves l'intelligence du monde qui les entoure; n'est-ce pas, en somme, la base de la vraie culture?

Chrysologue ALLAIRE.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

Collège Jean-de-Brébeuf

Pensionnat, demi-pensionnat et externat,
sous la direction des Pères Jésuites.

Humanités gréco-latines Cours de 8 ans

Examens d'admission : à 9 h.
tous les lundis à partir du 21 juin.



Communiquer avec le P. Préfet

Tél. : RE. 8-1161

Montréal, 26

COLLÈGE SAINTE-MARIE



Pour les **mieux-doués** qui ont terminé la 5^e année primaire: une classe spéciale d'**Eléments latins**. Groupe homogène. Professeur jésuite, expérimenté.

Pour les **mieux-doués** qui ont 12 ou 13 ans d'âge et une forte préparation : une classe **accélérée** d'Eléments latins. Au seuil de la Versification après deux ans.

Examen standardisé d'aptitudes aux études classiques, par un spécialiste, M. l'abbé Lauzon.

Dates : le 30 juillet et le 31 août, à 9 heures du matin.

Pas de formalités préalables. On n'a rien à apporter.
Circulaire sur demande.

Frais de l'examen : \$3.00 payables à M. Lauzon.



COLLÈGE STE-MARIE	UN. 1-2315 (Préfet des études)
1180, rue Bleury	UN. 1-2039 (Préfet de discipline)
Montréal-2	UN. 1-3437 (Portier)

Nécessité de l'éducation coopérative

- L'éducation est un des principaux animateurs de toute vie coopérative.
- Il n'y a pas de coopératives solides sans coopérateurs éclairés et fidèles.
- Il n'y a pas de coopérateurs éclairés et fidèles sans éducation coopérative.
- Puisque la coopération est une formule démocratique d'organisation économique et sociale qui veut remettre au peuple le soin de ses propres affaires et le contrôle des entreprises mises à son service, c'est exiger nécessairement de ce peuple qu'il sache bien exercer ce contrôle et qu'il veuille le bien exercer.



LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

achète
bien
qui
achète

Chez **dupuis** Frères

MONTRÉAL

**A BON VIN
POINT D'ENSEIGNE**

... et à bonne Maison, pas de meilleure réclame que les travaux qu'elle a exécutés. Nos nombreux travaux en chauffage-plomberie pour hôpitaux, églises, institutions religieuses, établissements industriels et commerciaux parlent par eux-mêmes. Pourquoi ne pas vous prévaloir de nos techniciens et ouvriers spécialisés? Ils allient théorie et pratique.



Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada

Marquette 4107

360 est, rue Rachel — Montréal



J. L. Guay & Frère
LIMITÉS LIMITED

Spécialité : Construction d'édifices religieux
Collèges - Couvents - Séminaires - Hôpitaux - Etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal Tél.: RE. 7-3651

Gilles Forget

Jacques Forget

Maurice Forget

FORGET & FORGET

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Bourse Canadienne

51 ouest, rue Saint-Jacques

BE. 3951

206, rue du Pont

Tél. : 4-5257

**LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC**

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique générale
Forge — Modelage — Soudure
Fonderie : Acier, Fonte, Cuivre, Aluminium
Ascenseurs de tous genres
Matériaux d'aqueduc — Bornes-Fontaines
Treuils (Winches) — Guindeaux

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social: Montréal

ATOMIK

*Le plus vaste magasin canadien-français
de meubles pour bureaux, écoles
et hôpitaux*

261 est, rue Craig

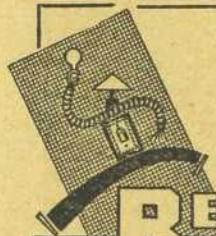
Montréal

Lancaster 3262

**TOUS LES ACCESSOIRES
ÉLECTRIQUES**

(Strictement en gros)

« Le Temple de la lumière »



**BEN
BÉLAND**
INCORPORÉE

BEN BELAND, prés.

JEAN BELAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal

GR. 2465*

“Relations” vous plaît, parlez-en à vos amis